

Il veut vite faire oublier Trump

Biden détaille ses priorités

■ Par Omar Achy (MAP)

Assitôt déclaré président élu des Etats-Unis, le démocrate Joe Biden a vite détaillé les contours du vaste et ambitieux programme qu'il compte mettre en œuvre. Sa mission est pourtant loin d'être aisée, lui qui compte vite faire oublier son prédécesseur, tellement le pays reste divisé et en prise avec une multitude de défis complexes.

"Je m'engage à être un président qui rassemble et non pas qui divise", a d'emblée lancé l'ancien vice-président dans son discours d'acceptation, appelant les Américains à ne plus traiter leurs "opposants comme des ennemis". Biden, 77 ans, a été déclaré vainqueur de la course à la Maison Blanche au bout d'une campagne longue et acharnée, marquée par la crise sanitaire du Covid-19, et hantée par un décompte des voix qui tient encore le pays en haleine. Le président républicain Donald Trump, refuse toujours de concéder la défaite et insiste pour porter la bataille devant la justice. D'influents leaders de son parti, dont le chef de la commission judiciaire du Sénat, sont venus à sa rescousse et crient, à leur tour, à la fraude.

P. 7



La cupidité des cliniques privées

Mauvaise foi et absence de contrôle ?

■ Par Aya Lankaoui

Depuis le début de la hausse du nombre de nouveaux cas de contamination au Covid-19, des malades ou leurs proches commencent à se plaindre du comportement scandaleux de certaines cliniques privées qui exigeraient des prix stratosphériques et des chèques de garantie avant de prendre en charge les patients. Contacté par Al Bayane, le professeur Redouane Semlali, président de l'association nationale des cliniques privées «ANCP», nous explique les raisons de cette hausse.

P. 2

Honoris United Universities

Marché du travail : Un support aux étudiants

■ Karim Ben Amar



P. 5

Stress Hydrique en Afrique du Nord

Partenariat entre l'AFD et l'Observatoire du Sahara et du Sahel

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel viennent de signer un nouveau partenariat pour la mise en place d'une initiative régionale intitulée "Stress hydrique et changement climatique en Afrique du Nord".

Selon l'AFD, cette initiative intervient dans le cadre de la Facilité d'appui au dialogue de politiques publiques et citoyen financée par l'agence et pour laquelle une convention de recherche et de partenariat a été signée jeudi dernier à Tunis avec l'OSS, organisation intergouvernementale à vocation africaine et disposant d'une expertise reconnue sur le sujet des ressources en eau et de changement climatique en zone aride et semi-aride.

P. 4

Exploitation des bacs de la Samir

Quand le gouvernement fait la politique de l'autruche



■ Khaled Darfa

Le retard enregistré en matière de l'exploitation des bacs de la raffinerie nationale (Samir) est sur toutes les langues. En fait, depuis mai dernier, le processus de cette opération est toujours au point mort. Notons que la décision rendue par le juge-commissaire, suite à une action de l'Etat, entamée par l'Agence

judiciaire, a été accueillie favorablement par les salariés. Des observateurs et analystes ont cru que le gouvernement s'est enfin rendu à la raison pour s'attaquer de front à ce dossier et ce sans ambages ni tergiversations, mais en vain.

Ainsi, la question qui se pose avec acuité : pourquoi veut-on saper ce projet dont l'utilité n'est plus à démontrer ?

P. 2

Salaires du public et du privé

Le fossé continue de se creuser

■ Par Hicham Louraoui (MAP)

L'écart entre les salaires perçus dans la fonction publique et ceux dans le secteur privé n'a cessé de se creuser durant ces dernières années et ce, malgré les efforts consentis pour réduire ce gap qui est susceptible de s'approfondir davantage avec les répercussions de la crise sanitaire actuelle liée à la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19).

Le salaire mensuel net moyen dans la fonction publique a, en effet, atteint 8.147 dirhams en 2020, en hausse de 1,84% par rapport à l'année écoulée, en raison notamment de la revalorisation des salaires du personnel de l'Etat, décidée dans le cadre de la deuxième tranche des augmentations conformément à l'accord du dialogue social conclu le 25 avril 2019 entre le gouvernement et les partenaires économiques et sociaux.

Ce salaire a grimpé de 24,38% au cours de cette dernière décennie, avec une hausse annuelle moyenne de 2,21%, d'après le rapport sur les ressources humaines accompagné le PLF-2021 qui fait également savoir que le niveau du salaire net moyen varie d'un département à



l'autre. Concernant le salaire mensuel moyen dans le secteur privé, il se situe, globalement, autour de 5.000 dirhams, un niveau qui reste largement inférieur à celui dans la fonction publique et ce, malgré l'amélioration constatée durant l'année écoulée. Selon le rapport annuel de Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice 2019, les salaires dans le secteur privé ont enregistré en termes nominaux une nouvelle progres-

sion de 1,5% en moyenne, et se sont appréciés en termes réels de 1,1%. L'écart existant entre le salaire moyen mensuel dans le secteur privé et celui dans la fonction publique peut être appréhendé dans un premier temps dans le cadre de deux logiques de rémunération distinctes, a souligné Mohammed Belkassh, consultant financier à Arithmetica Advisory et professeur à l'Ecole nationale de commerce et de gestion

(ENCG) de Settat. "La première est nourrie par un paramétrage complexe inhérent à une quête permanente par les opérateurs du monde des affaires de l'optimisation du fonctionnement créateur de la richesse. La seconde, quant à elle, est le sujet d'une pression sociale dans le cadre d'une dialectique régulière entre les mouvements syndicaux et les pouvoirs publics", a-t-il expliqué dans un entretien accordé à la MAP.

P. 2

China International Import Expo

BOA signe un mémorandum avec CCC Group



P. 6

Face aux maladies virales Renforcez vos moyens de défenses immunitaires

■ Ouadirhi Abdelaziz

Depuis quelques jours le climat est instable, ni trop chaud, ni trop froid. On ne sait plus sur quel pied danser. Dans son bulletin quotidien, la météo nationale présente des températures qui font du yo-yo. Pendant une même journée, on peut vivre deux saisons : chaleur, froid et température douce. Il ne faut pas se fier à ce redoux passager, car les températures bien plus froides sont à nos portes. Gare aux microbes et virus qui vont reprendre de l'activité, ce qui est le cas pour les infections ORL et la grippe.

P. 11

Mutuelle Nationale des Artistes

La MNA tacle le Ministère du Travail et l'ACAPS

■ M.N.Y

La Mutuelle Nationale des Artistes (MNA) tire à boulets rouges sur le

ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale.

P. 13

La cupidité des cliniques privées

Mauvaise foi et absence de contrôle ?

Depuis le début de la hausse du nombre de nouveaux cas de contamination au Covid-19, des malades ou leurs proches commencent à se plaindre du comportement scandaleux de certaines cliniques privées qui exigeraient des prix stratosphériques et des chèques de garantie avant de prendre en charge les patients. Contacté par Al Bayane, le professeur Redouane Semlali, président de l'association nationale des cliniques privées «ANCP», nous explique les raisons de cette hausse.

■ Par Aya Lankaoui

Concomitamment à la hausse des nouveaux cas positifs recensés au Maroc, et à la situation critique liée à la pandémie du nouveau coronavirus vécue par notre pays, le corps de la santé publique et même privé, agit comme bon lui semble.

Certains hôpitaux publics refusent d'admettre les patients atteints de la Covid-19, sous prétexte qu'ils sont saturés. Ils soutiennent l'idée selon laquelle, ils ne disposent plus de places pour accueillir davantage de nouveaux malades. D'autres parmi eux recommandent aux familles, de confiner les personnes malades à la maison. Relativement au secteur privé, les gens se plaignent de la cupidité des médecins dudit secteur envers les patients atteints de la Covid-19. Certaines cliniques exigent un chèque de garantie de 60.000 à 90.000 Dhs avant d'accueillir qui-conque.

«Seuls des chèques de garantie de 60.000 à 90.000 Dhs vous donnent droit de cité et vous ouvrent les portes de ces cliniques qu'on franchit à contrecœur, conscients qu'elles profitent à fond de l'aubaine qui s'offre à elles», souligne Souad Mekkaoui dans un article de Maroc Diplomatique.

A cet effet, le professeur Redouane Semlali, président de l'association nationale des cliniques privées, nous a déclaré : «Moi, je ne défends ni les cliniques ni personne. Mais il faut savoir que, quand un malade est admis en réanimation, il devient un malade qui coûte cher. En principe, un malade en réanimation, peut coûter jusqu'à 10.000 dhs par



jour», annonce le professeur. Dans le même ordre d'idées, Professeur Semlali invite toute personne qui se sente victime d'un abus de la part d'une clinique à faire une réclamation auprès de l'association. «Chaque personne qui se sent lésée, le bureau de l'association «ANCP» est prêt à la recevoir à condition que cette personne amène ces factures ou ces chèques dont vous parler pour qu'on puisse les analyser, et si on trouve une anomalie, on sera les premiers à la condamner»,

déclare-t-il. Quant aux hôpitaux du secteur public, le patient atteint de la Covid-19 est sensé payer une somme de 6000Dhs. «Aujourd'hui, même à l'état, le prix de revient d'un Covid en réanimation est de 6000Dhs», ajoute professeur Redouane Semlali. Certaines cliniques du secteur privé continuent d'agir de la façon qui demeure bonne pour elles. En outre, personne n'ose défendre les patients atteints de la Covid-19 qui s'exposent quotidiennement à la cupidité de certains médecins du secteur privé.

Quand le gouvernement fait la politique de l'autruche

Exploitation des bacs de la Samir

■ Khalid Darfah

Le retard enregistré en matière de l'exploitation des bacs de la raffinerie nationale (Samir) est sur toutes les langues. En fait, depuis mai dernier, le processus de cette opération est toujours au point mort. Notons que la décision rendue par le juge-commissaire, suite à une action de l'Etat, entamée par l'Agence judiciaire, a été accueillie favorablement par les salariés. Des observateurs et analystes ont cru que le gouvernement s'est enfin rendu à la raison pour s'attaquer de front à ce dossier et ce sans ambages ni tergiversations, mais en vain.

Ainsi, la question qui se pose avec acuité : pourquoi veut-on saper ce projet dont l'utilité n'est plus à démontrer ?

Il faut dire que l'Etat, en retardant ce projet, a manqué une grande occasion pour booster son budget. En termes plus clairs, la capacité de stockage de la Samir est estimée à 2 millions de m3. Or, si le gouvernement avait accéléré le processus de stockage au moment où le prix du baril de pétrole équivalait les

20 dollars au mois de mai, contre 40 dollars aujourd'hui, il aurait épargné au moins 400 millions de dollars. Il est aussi à souligner qu'un simple calcul nous montre que le retard de l'opération de stockage aurait privé la Samir de 100 millions de DH pour chaque mois, étant donné que la location de chaque m3 est estimée à 50DH, selon les experts.

Neutralité négative !

En fait, cela fait cinq ans que la Samir a cessé ses activités, alors que ce dossier épineux peine à voir le bout du tunnel. Une telle situation s'explique, selon plusieurs observateurs, par l'inertie du gouvernement, qui a brillé par son incapacité à résoudre un dossier relevant d'un problème public par excellence. Certains ironisent même sur l'attitude du gouvernement, qui a privilégié, selon eux, appliquer la politique de l'autruche au lieu de prendre le taureau par les cornes. D'autres avancent même l'hypothèse que le cabinet de Saad Dine El Otmani a écarté de son agenda ce dossier en se cachant derrière la logique judiciaire tout en affichant une position empreinte d'une neutralité négative.

Houcine El Yamani, coordinateur du Front national pour la sauvegarde de la Samir, a souligné dans une déclaration à Al Bayane que la «résolution de ce dossier exige de l'audace et une position claire de la part de l'Exécutif censé promouvoir l'investissement national en mettant en place des mesures incitatives pour l'investissement à travers l'adoption des méca-

nismes de garanties». Et d'ajouter que «dans un secteur marqué par l'incertitude, l'Etat est appelé à donner un message d'encouragement afin de rassurer les investisseurs en procédant à protéger la production nationale, comme c'est le cas lors du transfert de l'entreprise à la société Corral».

Le hic, c'est que plusieurs des entreprises qui ont manifesté leur volonté pour l'achat de la Samir en 2017 et 2018, se sont adressées au gouvernement en vue de clarifier sa position quant au devenir du secteur, notamment en ce qui concerne la spécification des produits pétroliers, mais, malheureusement, elles n'ont reçu aucune réponse jusqu'à maintenant. Il va sans dire que les premiers perdants, au cas où l'entreprise serait poussée à la faillite, seront les créanciers.

D'ailleurs, a-t-il poursuivi, «le droit est on ne peut plus clair là-dessus, qui dispose que le patrimoine de la société est un gage commun des créanciers». Ainsi, «ces derniers (Douane, ministère des finances, banques...) seront appelés à entamer une action pour préserver ce joyau national», a-t-il indiqué. «Le paradoxe, c'est que le gouvernement veut imposer un impôt de solidarité pour collecter 5 milliards de DH alors qu'il a la possibilité de récupérer 18 milliards de DH en procédant par la conversion des créances en capital», conclut Houcine El Yamani.

Salaires du public et du privé

Le fossé continue de se creuser

■ Par Hicham LOURAOUI (MAP)

(Suite de la UNE)

Au moment où le salaire d'une recrue du secteur privé est défini, en rapport avec l'offre d'emploi, selon les besoins et les objectifs de l'entreprise, sa marge de profitabilité, ainsi que la charge de travail inhérente au poste en question, celui du fonctionnaire est établi conformément à une grille salariale pré-définie par catégories, nature de l'administration, échelles, indemnités subséquentes, etc, a fait remarquer cet universitaire.

Et de renchéirir : "Notre pays, compte tenu de sa taille économique, dépense actuellement plus de 34% de son budget général en masse salariale étatique, soit environ 64% des recettes ordinaires de l'Etat. C'est à ce moment précis que la question de la productivité de la ressource humaine publique comparée à celle du privé trouverait tout son sens. Aussi serait-elle liée à la variable sine qua non d'une vraie politique de contrôle des niveaux de performance".

Par ailleurs, M. Belkassh a mis l'accent sur la nécessité de repenser l'administration publique non seulement en tant que centre de coût inévitable à vocation sociale par excellence, mais aussi en tant qu'acteur majeur de création de la richesse.

"Nous rappelons à cet égard les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI incitant au redressement des institutions et des entreprises publiques pour en faire un levier et non un obstacle à la croissance", a-t-il soutenu.

Et de conclure : "De ce fait, nos écosystèmes socio-économiques adopteraient une vision commune prônant le développement du pays de la même façon que l'on positionne dans le secteur privé ou bien dans le public. L'écart en termes de rémunération de la ressource humaine qualifiée s'atténuerait alors qu'elle intervienne dans une entité publique ou bien privée".



الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

SOCIÉTÉ NATIONALE DES AUTOROUTES DU MAROC

REALISATION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DES GARES DE PEAGE
GARE DE PEAGE PLEINE VOIE PK15 SUR L'AUTOROUTE CASABLANCA - BERRICHID

OFFRES OUVERTES n°186/2015

AVIS DE REPORT

Nous informons les entreprises censées participer à l'appel d'offres ouvert cité ci-dessus que la date d'ouverture des plis prévue initialement le 11 novembre 2020 a été reportée au 25 novembre 2020 à 11h.

Consultez nos avis d'appels d'offres et concours sur : <https://achats.adm.gov.ma>



A vrai dire

Saoudi El Amalki

Les grands chantiers du sud !

L'abysses africain de l'approche existentielle de notre pays est incontestable. Depuis des lustres, cette fibre empreinte de négritude l'a conduit, sans ambages, à l'appartenance au continent, en dépit des turpitudes du voisin en cours de chemin. Cet attachement était en fait, dicté par des facteurs géographiques et historiques que nul ne pourrait contester. Le Maroc en est non seulement conscient, mais s'attelle, corps et âme, à mettre en avant le potentiel africain, convoité par la prédation étrangère. Il en a déjà fait la preuve aux côtés de ses compères, lors du combat farouche pour la libération du joug colonial, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Algérie...

Aujourd'hui, il poursuit la lutte pour l'émancipation dans un contexte socio-économique, de plus en plus mondialisé. Le projet du gazoduc s'étendant du nord au sud de l'atlantique et traversant un ensemble de contrées, en est, entre autres, une forte illustration. En véritable leader de l'éclosion africaine, fondée sur une franche coopération win win qui coiffe au poteau le soudoiment mercantilisé que préconisait la soldatesque algéroise au sein d'une flopée de pays africains, notre pays vise de tendre des passerelles terrestres et maritimes, à travers la construction d'un milliers de voies express Tiznit-Dakhla dont le coût s'élève à plus de 10 milliards de dirham, sur le sillage du nouveau modèle de développement, lancé à Laayoune en novembre 2015.

Cette ébauche de haute dimension qui tend à consolider le réseau routier, fluidifier le flux circulaire, assurer la sécurité des usagers et réduire la durée du trajet de transport des marchandises. Ce sera sans doute, un réel levier de développement structurant des provinces du sud et partant, la continuité vers les entités africaines du sud comme la Mauritanie, le Mali, le Sénégal... Un projet éléphantine de telle envergure qui s'implante au grand jour dans une Nation forte agissante, sans gaz ni pétrole, confirme à tout esprit récalcitrant et renégat, la volonté de s'ancrer sur le sol récupéré et lui administrer un registre charnière au sud de l'Afrique, en quête de la prospérité et de la stabilité. Il ne fait pas doute non plus, que le statut relevé que revêtira un bijou naturel comme Dakhla, en matière de standing touristique de rêve et d'acromégalie halieutique de taille, permet de rehausser davantage l'ampleur insufflée par le gigantisme du Tanger Med au nord du pays. De même, il serait agi, en conséquence, de la détermination des limites nationales sur les larges, afin de se positionner en parfaites conditions de souveraineté et de voisinage.

جامعة مولاي اسماعيل
Moulay Ismaïl University

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé, dans les bureaux de la Présidence de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

| N° de l'A.O | Objet de l'A.O | Caution Provisoire en DH | Estimation en DH TTC | Date et heure d'ouverture des Plis |
|---------------|--|--------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| 21/AME/UMI/20 | Travaux d'aménagement de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Meknès | Lot unique : 50 000,00 | Lot unique : 3 814 667,04 | 03/12/2020 à partir de 10 h 00 |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Présidence de l'Université Moulay Ismaïl, sis à Marjane 2 Meknès, ou au chargement du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27 et 29 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Moulay Ismaïl - Meknès.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés publics, à la Présidence de l'Université Moulay Ismaïl : Marjane 2, B.P 298 - Meknès ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics sur le site : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux aux sites concernés par les travaux, au sein de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Meknès, le 19 novembre 2020 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

جامعة مولاي اسماعيل، الرباط، مرجان 2، صندوق البريد 298 - Meknès, MAROC
مكاتب المتعاقدين : 05 35 447 305 - الفاكس : 05 35 447 305
البريد الإلكتروني : E-mail : presidence@umi.ac.ma - Site web : www.umi.ac.ma - الموقع الإلكتروني : presidence@umi.ac.ma

Discours Royal à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche Verte

André Flahaut, ministre d'Etat belge

SM le Roi a défendu la solution de bon sens autour de laquelle tout le monde se retrouve

« SM le Roi Mohammed VI a défendu la solution de bon sens autour de laquelle tout le monde se retrouve, a souligné, dimanche le ministre d'Etat belge André Flahaut. »

En réitérant l'engagement sincère du Maroc à collaborer avec le Secrétaire général des Nations Unies, dans le cadre du respect des résolutions du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution définitive de la question du Sahara, le Souverain défend « la recherche, au sein du multilatéralisme et dans le cadre des Nations unies, d'une solution de bon sens, équilibrée, négociée et respectueuse de la volonté des citoyens. C'est la seule voie possible », a souligné M. Flahaut, député fédéral et ancien ministre de la Défense dans une déclaration à la MAP.

Pour cet ancien président de la chambre des représentants de Belgique, « il y a aujourd'hui suffisamment de conflits dans le monde dont les enfants et les familles sont victimes. Il faut donc que les responsables politiques trouvent la sagesse de s'engager dans la recherche, avec l'appui et dans le cadre des orga-



nisations internationales, de solutions concrètes et durables où chacun puisse se retrouver. Et c'est dans ce cadre où s'inscrit la proposition marocaine d'autonomie pour la région du Sahara. « C'est une ligne que j'ai toujours suivie et que le gouver-

nement belge défend », a-t-il indiqué.

Evoquant la symbolique de commémoration de l'anniversaire de la glorieuse Marche Verte, M. Flahaut a souligné que « le fait de commémorer les événements qui se sont produits constituent

un élément important dans la construction d'une société où les générations comprennent ce qui s'est passé et sont sensibilisées et plus aptes à analyser les situations et à s'investir dans la prise de responsabilité en pleine connaissance de cause ».

Pour M. Flahaut, « rappeler les faits historiques et prendre appui sur ces faits pour travailler dans le cadre international c'est le sens du discours du Roi. Celui de trouver une solution qui s'intègre précisément dans le contexte international ».

Le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat français Sahara : appel à une solution s'inspirant de l'initiative marocaine d'autonomie

Le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat français a appelé à une solution s'inspirant de la proposition de large autonomie préconisée par le Maroc.

« Le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat salue le 45^e anniversaire de la Marche Verte. Au moment où la tension est vive à Guerguarat, nous appelons une fois de plus à une solution pacifique et négociée sous l'égide du Conseil de sécurité des Nations Unies s'inspirant de la proposition de large autonomie préconisée par le Royaume du Maroc », a indiqué son président Christian Cambon.

« Depuis 45 ans le Royaume du Maroc a consenti de gigantesques efforts en investissant dans le logement, la santé, l'éducation, les activités économiques et les équipements publics, comme l'a constaté le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat en se rendant sur place », a souligné M. Cambon dans une déclaration à la MAP.

« Plus que de tensions et de conflits armés, les populations civiles de cette région ont besoin de développement économique et social pour vivre en paix dans cette partie du monde », a-t-il affirmé.

Dans son discours à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche Verte, SM le Roi Mohammed VI a réaffirmé l'engagement sincère du Maroc à collaborer avec le Secrétaire général des Nations Unies, dans le cadre du respect des Résolutions du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution définitive, sur la base de l'Initiative d'autonomie.

Le Souverain a également réitéré le ferme engagement de poursuivre l'action afin de faire des provinces du Sud un moteur de développement régional et continental.



Jean Paul Carteron, Président du forum Crans Montana L'affection que porte SM le Roi aux provinces du Sud est la garante de leur avenir

des événements actuels, il n'est pas inutile de souligner une caractéristique déterminante du Maroc : la capacité de son peuple à se mobiliser collectivement derrière son Souverain et à s'engager avec force, union et discipline dans les voies qui lui sont tracées ».

En ce sens, explique M. Carteron, « l'exemple de la marche verte devient un symbole très fort de la force combative mais aussi du potentiel de résilience des Marocains et ce symbole, en 2020, est plus que jamais d'actualité ».

Il a souligné que « la Marocanité du Sahara n'a jamais été un problème pour personne ! Sauf pour ceux qui se contorsionnent de jalousie devant les réalisations spectaculaires et l'avenir brillant d'une région qui devient la force motrice d'un développement unique au niveau régional et continental ».

« Grâce à une diplomatie de qualité, persévérante et de bonne foi, à une vision royale sûre et que rien n'a jamais démenti, les choses sont clairement en voie de clarification pour le Maroc et les territoires qui lui sont siens

depuis la nuit des temps », a souligné M. Carteron, rappelant que les dernières résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies « ont mis fin aux théories fumeuses et totalement irréalistes agitées par ceux qui – et j'en ai été le témoin direct ces six dernières années – voulaient littéralement mettre sous cloche toute une population en suscitant dans les enceintes internationales un sentiment de frilosité destiné à générer inaction et déni de la réalité ».

Cette prise de conscience tant attendue des Nations Unies s'est accompagnée, à l'Union Africaine, de la fin des manœuvres sans fin dont le Maroc était la victime depuis tant d'années, a-t-il souligné. Tout cela, a ajouté M. Carteron, « annonce une prochaine et heureuse conclusion de cette situation conflictuelle entretenue depuis des décennies à grands frais par un gouvernement (NDLR : Algérien) qui trouve là un moyen de faire oublier à sa population la faillite chronique de ses institutions et de son économie ». En effet, a-t-il étayé, « pour expliquer à ceux qui n'ont pas bien saisi, nier la Marocanité du Sahara, ce serait nier le fait

que votre main gauche vous appartient ! Certains pourront sourire de cette image mais le plus insupportable c'est que ça fait 45 ans que certains agitent le monde au prétexte que la main gauche du Maroc ne lui appartient pas ! A la longue cela devient insupportable ».

Il est aujourd'hui évident, a noté le président du Forum Crans Montana, que « la communauté internationale s'apprête à tourner la page de ces moments sidérants, incroyables et totalement irréalistes ».

C'est ainsi, a-t-il rappelé, que « des Etats de plus en plus nombreux, et pas simplement africains, manifestent aujourd'hui avec une ostentation voulue leur rejet des prétentions hostiles en inaugurant des consulats généraux dans les belles villes de Laâyoune et Dakhla ».

Et Carteron de conclure qu'« il ne peut y avoir de signal plus clair et d'engagement plus direct. Cette maigre lumière blafarde et hésitante qui symbolise l'entité factice que l'on connaît, soutenue par quelques pays à la recherche d'effets illusoire, ne va pas tarder à basculer définitivement dans la nuit ».

L'affection et l'attention toute particulière que porte SM le Roi Mohammed VI aux provinces du Sud du Royaume sont les garantes de leur brillant avenir, a souligné l'ambassadeur Jean Paul Carteron, président fondateur du Forum Crans Montana.

Dans une lecture du discours du Souverain à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche Verte, M. Carteron a affirmé que « les provinces du Sud sont en effet un modèle extraordinaire de développement au niveau industriel, économique et social », notant que rien ne pourra freiner leur transformation ni les réalisations colossales qui y sont accomplies « pour en faire une région exemplaire pour l'Afrique et le monde entier ».

Dans son analyse du discours royal intitulée « la main gauche du Maroc est bien la sienne », le président fondateur du Forum Crans Montana a indiqué qu'à « la lumière

Ismail Al-Rabbani, journaliste mauritanien Une « vision prospective des fondements de l'étape à venir »

Le discours que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé samedi à la Nation à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche verte, porte des « messages multidimensionnels » et « présente une vision prospective des fondements de l'étape à venir », a souligné le journaliste mauritanien, Ismail al-Rabbani. Dans une analyse publiée par le journal électronique mauritanien "Al Wiam", Ismail Al-Rabbani, a expliqué que le premier message, adressé au peuple marocain, est que la Marche verte constitue une source renouvelée d'engagement et de mobilisation continue pour la défense de la marocanité du Sahara.

Le deuxième message, qui a une dimension régionale, insiste sur le rôle du Sahara marocain en tant que loco-

motive d'ouverture économique sur l'Afrique, a-t-il précisé. Il a ajouté que le troisième message montre les points de force de la diplomatie marocaine, qui a resserré l'étau sur les ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume après l'ouverture de nombreux consulats africains et arabes dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, une preuve évidente de la marocanité du Sahara. De même, le fait que 85% des Etats membres des Nations unies ne reconnaissent pas l'entité factice, tel que cité dans le discours royal, est une autre preuve irréfutable qui corrobore la reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud, a-t-il noté. L'analyste mauritanien a rappelé que

les pays influents sur la scène internationale et le Conseil de sécurité de l'ONU considèrent tous que l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc est « sérieuse, crédible et réaliste », ce qui est d'ailleurs mentionné dans les récentes résolutions de l'ONU, qui soulignent la nécessité de « faire preuve de réalisme et d'un esprit de compromis ».

Le discours comporte également un message clair signifiant le « rejet catégorique » par le Royaume « des agissements inacceptables » par lesquels les séparatistes du « Polisario » cherchent à « entraver la fluidité du trafic entre le Maroc et la Mauritanie » et à « altérer le statut juridique et historique qui prévaut à l'est du mur de sécurité », a-t-il relevé.

Aymeric Chauprade, géo-politologue français Sahara : un Discours royal « visionnaire »

Le discours prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 45^e anniversaire de la Marche Verte est non seulement « fondamental » mais également « visionnaire », a affirmé Aymeric Chauprade, géo-politologue français.

Le discours royal est fondamental à plusieurs titres. Tout d'abord le Souverain a rappelé que la Marche Verte n'est pas seulement « un événement historique fondateur », c'est une dynamique qui s'inscrit dans le temps. L'achèvement de la souveraineté d'une nation ancienne comme le Maroc prend forcément des années », a souligné l'expert français dans une lecture du discours royal.

Ensuite, SM le Roi a « mis en lumière un fait incontestable et positif à la fois pour le Maroc lui-même mais aussi pour la stabilité de la région tout entière, à savoir la consolidation de la marocanité du Sahara. Aymeric Chauprade, auteur d'un ouvrage « Géopolitique d'un Roi, essai sur un Maroc moderne et multipolaire », paru en 2019 aux éditions Ellipses, a énuméré dans ce contexte les victoires engrangées par le Maroc dans le conflit autour du Sahara. Il y a tout d'abord, « une victoire aux Nations unies où l'héri-

table idéologique, injuste et irréaliste de la Guerre froide est désormais dépassé. Le conseil de sécurité soutient clairement l'initiative d'autonomie marocaine ». Viennent ensuite « des victoires en Afrique, où le Maroc, désormais acteur majeur de l'Union africaine a conforté partout ses soutiens à la marocanité du Sahara et à un mandat plein des Nations unies sur le sujet ».

Enfin, « des victoires encore lorsque plusieurs pays, cette année, ont ouvert des consulats à Laâyoune et Dakhla, le dernier en date étant les Emirats arabes unis ». « Au total, se sont 163 pays dans le monde, soit 85% des Etats, qui ne reconnaissent pas l'entité factice qu'est le polisario », a-t-il souligné. Un deuxième volet dans le discours royal retient particulièrement l'attention de ce géo-politologue spécialiste des questions maritimes : la souveraineté maritime et « l'économie bleue ». SM le Roi a rappelé que le développement des provinces du Sud passe par l'économie bleue, le développement de ports comme celui de Dakhla Atlantique, le desalement de l'eau de mer, les énergies maritimes renouvelables, a-t-il ajouté.

Stress Hydrique en Afrique du Nord

Nouveau partenariat entre l'AFD et l'Observatoire du Sahara et du Sahel

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel viennent de signer un nouveau partenariat pour la mise en place d'une initiative régionale intitulée "Stress hydrique et changement climatique en Afrique du Nord".

Selon l'AFD, cette initiative intervient dans le cadre de la Facilité d'appui au dialogue de politiques publiques et citoyen financée par l'agence et pour laquelle une convention de recherche et de partenariat a été signée jeudi dernier à Tunis avec l'OSS, organisation intergouvernementale à vocation africaine et disposant d'une expertise reconnue sur le sujet des ressources en eau et de changement climatique en zone aride et semi-aride.

L'objectif de cette initiative régionale sera d'alimenter pour une durée de 18 mois le dialogue de politiques publiques dans la région (Maroc, Algérie, Egypte, Libye et Tunisie) et d'encourager le partage de connaissances à une échelle régionale sur les enjeux et solutions permettant de faire face à ces défis.

L'initiative permettra la création d'espaces de dialogue sur le sujet avec la production de documents de synthèse par pays et à l'échelle régionale et la publication de documents de recherche dans les collections de l'AFD.

Un atelier d'échange de haut niveau sera également organisé à Tunis en juin 2021 avec la participation principalement des décideurs des pays concernés ainsi que des fonctionnaires aux niveaux décisionnels élevés travaillant au sein des ministères sectoriels mais aussi transversaux, ainsi que la communauté scientifique, la société civile et le secteur privé. Selon Khatim Kherraz, secrétaire exécutif de l'OSS, établi à Tunis, les cinq pays concernés par ce projet sont tous en situation de stress hydrique ou de pénurie d'eau, que le changement climatique ne va pas améliorer, loin de là.

Cité dans un communiqué de l'AFD, le responsable a estimé nécessaire d'explorer toutes les voies qui permettraient, soit une meilleure gestion des ressources



conventionnelles disponibles, soit la mobilisation de ressources non conventionnelles additionnelles, dans le plus grand respect possible de l'environnement. "Ces sujets sont particulièrement pertinents pour les pays de la région", a fait savoir pour sa part Julie Gonnet en charge du programme à la direction régionale de l'AFD en Afrique du Nord. Elle a ajouté que l'augmentation des températures et la baisse relative des précipitations attendues selon les modèles climatiques de la région devraient conduire à une aggravation de la situation de stress hydrique alors

que tous les pays affichent déjà des niveaux de disponibilité de la ressource largement en-deçà du seuil de pénurie défini par l'ONU (1000 m³/hab./an) et inférieurs à 650m³/an/hab.

En travaillant sur des enjeux partagés, l'initiative devrait favoriser les échanges, le partage de connaissances, la diffusion de bonnes pratiques et de solutions innovantes favorables à l'atteinte des objectifs de développement durable comme l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la préservation des ressources naturelles et la lutte contre les changements climatiques, a-t-elle

expliqué.

Elle a ajouté que ce projet "utilisera les canaux de dialogue déjà existants en s'articulant avec les autres initiatives déjà déployées sur ces thématiques".

Dotée d'un climat naturellement aride ou semi-aride, l'Afrique du Nord subit d'ores et déjà les effets du changement climatique comme le stress hydrique exacerbé, la baisse des rendements agricoles ainsi que l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes.

D'après un récent rapport du Réseau méditerranéen des experts en environnement et changements climatiques (MedeCC), la zone subit une augmentation de températures à un rythme 20 % plus élevé que les moyennes mondiales, qui pourrait, sans action supplémentaire, atteindre +2,2°C dès 2040 et aller jusqu'à +3,8 °C dans certaines régions en 2100.

Pour l'AFD, le stress hydrique actuel, amené à s'aggraver, pourrait accroître les tensions entre les usages et les ressources conventionnelles renouvelables.

Elle estime qu'il apparaît dans ce contexte particulièrement opportun de s'interroger sur la potentielle contribution des ressources en eau non conventionnelles (en particulier la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, le dessalement ou la déminéralisation des eaux et les eaux fossiles transfrontalières) et de détailler les conditions et les meilleures pratiques associées, ainsi que les éventuels risques, notamment environnementaux.

L'agence a noté que l'approche régionale apparaît très complémentaire des programmes déjà historiquement financés sur ce secteur par l'AFD dans les pays d'Afrique du Nord, notamment au Maroc et en Tunisie.

Mouvement de mutation

Plus de 35.000 enseignants bénéficiaires au titre de l'année 2021

Un total de 35.668 enseignants des établissements scolaires publics ont bénéficié du mouvement national de mutation au titre de l'année 2021, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les résultats du mouvement de mutation ont été rendus publics sur le site web du ministère www.men.gov.ma, a souligné le département dans un

communiqué, précisant que le taux des bénéficiaires est passé à 44,4% cette année contre 43,9% l'année précédente.

Ce mouvement a ainsi profité à 18.922 enseignants du cycle primaire, 8.458 du secondaire collégial, 8.288 du secondaire qualifiant et technique, alors que le nombre de bénéficiaires de mutation au titre du rapprochement de conjoints a atteint 6.979, soit 60,12%. Au total, quelque

80.345 enseignants ont participé à ce mouvement, contre 83.497 pour l'année en cours.

Le département a en outre indiqué que la procédure de recours sera ouverte durant sept jours à compter de la date de publication de ces résultats, précisant que les demandes devront être adressées par voie hiérarchique aux académies régionales d'éducation et de formation, avant le 27 novembre 2020.

L'annonce des résultats du mouvement de mutation dans cette période de l'année scolaire s'inscrit dans le cadre du nouveau modèle de gestion adopté par le ministère, permettant aux académies ainsi qu'aux directions provinciales de se préparer au mieux pour la prochaine rentrée 2021-2022, à travers la mise en place de structures pédagogiques à même de favoriser un enseignement de qualité pour l'ensemble des élèves.

Mise au point de la prison locale d'Azilal

L'état de santé du détenu (H.M.)

est normal et n'incite pas à l'inquiétude

L'état de santé de H.M., détenu à la prison locale d'Azilal, est normal et n'incite pas à l'inquiétude, a indiqué, dimanche, l'administration de cet établissement pénitentiaire.

Dans une mise au point en réaction à une vidéo publiée par un site électronique concernant ce détenu, dans laquelle son épouse prétend qu'il a été privé de traitement au sein de l'établissement,

l'administration de cette prison a expliqué que l'intéressé avait été examiné, à plusieurs reprises, par le médecin de l'établissement en raison de ses rhumatismes, précisant qu'il a refusé de recevoir les médicaments qui lui ont été prescrits sous prétexte qu'ils n'étaient pas adaptés à son état de santé.

Un nouveau rendez-vous a été fixé pour l'intéressé avec un médecin spécialiste

dans un hôpital extérieur, a poursuivi la même source.

Dans sa mise au point, l'administration de la prison locale d'Azilal a dénoncé la propagation par l'épouse du détenu d'allégations erronées, tout en soulignant son souci d'assurer les soins de santé à tous les pensionnaires de l'établissement conformément aux dispositions de la loi.

Agadir: démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

Le service préfectoral de la police judiciaire d'Agadir a interpellé, samedi soir, six individus âgés entre 36 et 46 ans, pour leur implication présumée dans un réseau criminel actif dans le trafic international de drogue.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) indique, dimanche, dans un communiqué que les mis en

cause ont été appréhendés dans le cadre de l'enquête menée par la police judiciaire dans le contexte de la mise en échec, par les services de Douane et de Sûreté du port d'Agadir, d'une tentative de trafic d'une tonne et 68 Kg de chira contenue dans une cargaison de produits de pêche surgelés, à bord de deux conteneurs destinés à l'export interna-

tional.

Les suspects ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les éventuelles ramifications de ce réseau criminel et d'interpeller l'ensemble des personnes présumées impliquées dans cette activité criminelle, conclut le communiqué.

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
CHAMBRE DES PÊCHES MARITIMES
DE L'ATLANTIQUE SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/CPMAS/2020

Le vendredi 04 Décembre 2020 à 11 h00min, il sera procédé, au bureau de président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud, sise à **avenue Mohamed Fadel Essamlali - DAKHLA BP 251**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n°07/CPMAS/2020, concernant l'acquisition de 56 barges aquacoles de type catamaran au profit des jeunes entrepreneurs de la région de Dakhla Oued Eddahab - zone Lassarga et Tinighir- en lot unique :

- Acquisition de 56 barges aquacoles (5.00m à 5.50m de long) de type catamaran en polyester.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud, sise à la même adresse citée ci-dessus.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Cent mille Dirhams (100 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Quatre millions cent trente-cinq mille quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (4 135 040,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics, et de l'article 6 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud à l'adresse **avenue Mohamed Fadel Essamlali - DAKHLA BP 251**;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les déposer, par voie électronique au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les enveloppes contenant les documentations techniques et les prototypes exigés doivent être déposées, pour chaque lot, au siège de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Sud (à la même adresse indiquée ci-dessus), au plus tard le jour ouvrable précédant la date indiquée pour la séance d'ouverture des enveloppes (avant 16h30).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 et 6 du règlement de la consultation.

Honoris United Universities

Lancement d'un certificat qui prépare les étudiants au marché du travail

« **Honoris United Universities, le premier et plus large réseau panafricain d'enseignement supérieur privé, a annoncé le lancement du certificat Honoris 21st Century Skills (Compétences du 21ème siècle) visant ainsi à accroître l'employabilité de ses étudiants, et cela, en les dotant des compétences comportementales et digitales nécessaires pour être compétitifs dans le monde du travail. A cet effet, l'équipe d'Al Bayane a contacté le PDG d'Honoris, Hassan Filali. Programme, heures de cours, corps professoral, il nous dit tout. Les détails.** »

■ Karim Ben Amar

L'employabilité des jeunes diplômés est l'objectif de toute institution académique. A l'heure où la concurrence se fait rude dans le marché du travail, l'étudiant pour décrocher le précieux sésame (CDI), doit impérativement se démarquer. Pour cela, les modules enseignés dans les écoles où les universités jouent un rôle primordial lors de la sélection des profils.

Pour ce faire, Honoris United Universities, à travers le lancement du certificat Honoris 21st Century Skills (Compétences du 21ème siècle), fondé sur des recherches d'envergure internationale et avec la contribution de nombreux employeurs, privilégie l'insertion professionnelle grâce notamment à un système éducatif basé sur la formation de pointe.

Le PDG d'Honoris, Hassan Filali, a déclaré à l'équipe d'Al Bayane que son institution est le premier réseau panafricain de l'enseignement supérieur. «Au Maroc, nos trois campus comptent plus de 8000 étudiants. C'est pour cette raison que notre principale priorité est l'employabilité de nos jeunes, fraîchement diplômés. C'est pour cette raison qu'il faut absolument être au fait de l'écosystème des employeurs» a-t-il affirmé. Le certificat Honoris 21st Century Skills a



la particularité d'avoir été développé par le Conseil Académique d'Honoris, une équipe de représentants du corps enseignant sélectionnés pour leur expertise dans leurs domaines respectifs, dont l'enseignement en ligne et les technologies numériques. À ce sujet, le PDG d'Honoris a souligné que le corps professoral qui intervient dans ce programme est de très haut niveau. « Les modules dispensés dans ce programme sont sanctionnés par d'illustres professeurs exer-

çant dans les plus grandes universités du monde, dont la plus prestigieuse, Harvard dans le Massachusetts, aux États-Unis. Ils sont spécialisés entre-autres dans l'enseignement en ligne et les technologies numériques.

Le e-learning (enseignement en ligne), est omniprésent dans ce programme. Hassan Filali a assuré que ce type d'enseignement est très bénéfique pour les étudiants, puisque la digitalisation est primordiale, et

cela dans tous les domaines d'activités. De plus, l'enseignement en ligne octroie une excellente qualité d'enseignement à un coût réduit.

Notre interlocuteur a ainsi ajouté que le certificat Honoris 21st Century Skills est une formation sur les compétences mises en évidence par les exigences des employeurs. Ils garantissent donc aux lauréats d'entrer dans le monde du travail, de par les compétences cognitives et digitales nécessaires acquises. Ce qui permet à ces derniers de réussir dans un monde en perpétuel changement.

La digitalisation est le mot d'ordre du début du siècle en cours. Hassan Filali a déclaré à cet effet que « le programme entièrement en ligne, formera les étudiants aux huit compétences les plus demandées par les employeurs : l'intelligence comportementale, la créativité et le design thinking, l'esprit critique, la communication, la collaboration, le coding, l'analyse de données et l'entrepreneuriat. Ces compétences permettront aux diplômés d'Honoris d'être en cohérence avec les exigences du nouveau monde du travail ». Et d'ajouter « j'ai moi-même décroché ce certificat qui est le même partout (Tunisie, Nigéria etc). Grâce aux études de cas, l'étudiant à l'opportunité de mettre la main à la pâte, par le biais de cours pratiques en plus du cursus classique

exigé par le ministère de l'Éducation nationale.

De plus, il est à noter que ce programme est gratuit pour les étudiants de l'EMSI, Mundiapolis et EAC (école d'architecture). Intégré dans les cursus des institutions d'Honoris le programme d'études de 100 heures sera obligatoire pour tous les élèves du réseau, tous cursus confondus. Ces compétences permettront ainsi aux diplômés d'Honoris d'être alignés avec les exigences du nouveau monde du travail.

En réponse à une question d'Al Bayane concernant la reprise des cours en période de pandémie mondiale, Hassan Filali a assuré que « lors de l'année universitaire passée, le troisième trimestre a été enseigné à distance. L'institution a investi afin que l'université soit digitalisée. Tous les étudiants ont leur espace intranet. Dans cette plate-forme, l'étudiant a accès à ses notes, ses cours, son emploi du temps, et peut aussi à travers cette dernière, envoyer ses projets ». Et de conclure « depuis la reprise, les étudiants ont le choix de suivre leurs cours soit en présentiel soit en distanciel puisque le volume des cours est le même sans omettre que le e-learning facilite grandement la tâche.

Sans nul doute, suivre assidument ce programme et décrocher le précieux sésame (certificat) permet à l'étudiant d'être plus

Gestion de plateformes portuaires intégrées

Tanger Med a réussi à développer les meilleures pratiques

Tanger Med assume pleinement son rôle pour partager son expérience et œuvrer à développer les meilleures pratiques en termes de conduite et de gestion de plateformes portuaires intégrées, a affirmé, lundi à Djibouti, le Président du Groupe Tanger Med, Fouad Brini.

« C'est dans ce cadre que nous avons convenu collectivement avec près d'une trentaine d'autorités portuaires le lancement en juillet 2019 d'une plateforme collaborative régulière d'échanges focalisée sur les thématiques d'intérêts communs : la Task Force Portuaire Africaine », a souligné M. Brini dans une allocution lue en son nom lors de l'ouverture de la 2ème édition du Forum Africain des Ports

avec la participation de plus 600 personnes représentant 50 pays dans un format hybride (présentiel/digital).

Le Maroc a pu durant ces dernières années, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, réaliser une véritable rupture dans le développement des infrastructures portuaires, a ajouté M. Brini dans cette allocution lue par le Directeur développement du groupe Tanger Med, Ahmed Bennis, notant que Tanger Med s'est ainsi hissé comme un modèle à l'échelle du continent, celui d'une plateforme intégrée, à la fois portuaire et industrielle, agissant comme un hub logistique majeur pour la connectivité et la facilitation des échanges.

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, « nous avons mis en place un plan de continuité des activités pour assurer le fonctionnement de l'ensemble de nos services portuaires, et maintenir les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales en produits nécessaires dans le respect des consignes de sécurité en vigueur », a-t-il relevé. Le Forum Africain des Ports est né à Tanger, au Maroc, en juillet 2019, à l'initiative de Tanger Med et en collaboration avec I-conferences, pour répondre aux attentes des autorités portuaires africaines de réfléchir ensemble sur le rôle, les défis et les perspectives inhérentes aux ports et plateformes portuaires africaines, a-t-il rappelé.

Le Forum Africain des Ports, rappelle-t-on, est une plateforme de débats qui accompagne les ports africains dans leur développement. Le FAP prend une nouvelle dimension et un tournant majeur dans sa volonté de renforcer le dialogue et l'échange entre acteurs portuaires africains, tout en élargissant son empreinte. C'est ainsi que l'événement se tiendra sous un format hybride, en présentiel pour une capacité maximale de 200 personnes et en retransmission virtuelle donnant l'opportunité à des milliers de participants à travers le monde de participer activement à cette édition et d'interagir avec les acteurs africains, est-il indiqué.

Salon de l'immobilier d'Agadir « Almogar N'Laqar » : une 7e édition entièrement virtuelle

La 7e édition du Salon de l'immobilier d'Agadir, "Almogar N'Laqar", a été lancée lundi et se poursuivra jusqu'à 19 novembre. Cette année, les organisateurs ont fait le choix d'innover, avec une édition 100% virtuelle, à travers la plateforme : www.anlvirtuel.com.

Fort de son succès, le Salon de l'immobilier d'Agadir, initiée par la société "Ines Events", accompagne depuis 7 ans le marché de l'immobilier à Agadir, selon les organisateurs, qui précisent que ce rendez-vous annuel réunit tout l'écosystème immobilier de la région afin de présenter les tendances du marché et accompagner non seulement les opérateurs immobiliers, mais aussi les clients dans leur choix et les conseiller sur les meilleurs placements.

Cette manifestation, qui accueille plus de 15.000 visiteurs, intervient cette année dans un contexte particulier, marqué essentiellement par les effets de la pandémie liés à la Covid-19 et les différentes mesures de restriction et prévention. En réponse à ce contexte inédit, le salon a été réinventé cette année en offrant une expérience 100% digitale pour enrichir à la fois l'expérience des exposants et des visiteurs virtuels. Dans ce sens, la 7e édition du salon de l'immobilier d'Agadir, prévoit de modéliser le Salon en 3D, chose qui donnera la possibilité de faire



une visite virtuelle 360° de tout l'espace d'exposition à travers la plateforme. Cette modélisation permettra aussi d'avoir la possibilité de visiter chaque stand et de communiquer avec les exposants en temps réel. Les stands virtuels donnent la possibilité aux visiteurs de consulter les différents projets exposés via des liens dynamiques en plus des séquences vidéo des différents exposants, selon les organisateurs qui précisent également que la visite virtuelle permettra d'accéder aux plans des projets, dis-

cuter avec les conseillers en ligne, consulter les informations sur les entreprises, ainsi que d'accéder aux liens des réseaux sociaux des exposants, d'envoyer des messages à leur messagerie et télécharger les documents en format PDF.

Cette édition verra l'organisation, également, d'ateliers virtuels avec des experts afin de fournir les renseignements nécessaires aux visiteurs, outre Des speed meetings qui seront proposés avec des professionnels du domaine.

جامعة مولاي اسماعيل
UNIVERSITÉ MOULAY ISMAIL
مغربي
المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير

إعلان عن تنظيم مباراة لتوظيف أساتذة للتعليم العالي مساعدين لفائدة الموظفين الدكاترة

يعلن المدير بالنيابة للمدرسة الوطنية للتجارة والتسيير عن تنظيم مباراة لتوظيف أساتذة (01) واحد (01) للتعليم العالي مساعدين (دورة 2020/12/06) في :

تخصص: Audit et Contrôle de Gestion - منصب واحد - (01)

فتح المباراة في وجه:
الموظفين الحاصلين على شهادة الدكتوراه أو دكتوراه الدولة أو أية شهادة أخرى معترف بمعادلتها لإحداها والذين يزاولون مهامهم بوظيفة العمومية.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب خطي باسم المترشح(ة) موجه إلى المدير بالنيابة للمدرسة الوطنية للتجارة والتسيير.
- ترخيص باجتياز المباراة مسلم من طرف رئيس الإدارة التي ينتمي/تنتمي إليها المترشح(ة)
- شهادة العمل تحدد إطار ورقم تاجير المترشح(ة).
- أربع نسخ من عقد الأزيد حديثة العهد.
- أربع نسخ مصادق عليها (حديثاً) من بطاقة التعريف الوطنية.
- خمس نسخ مصادق عليها من شهادة الدكتوراه أو دكتوراه الدولة أو شهادة أخرى معترف بمعادلتها لإحداها.
- خمس نسخ مصادق عليها من الشهادات المحصل عليها (بكالوريا، اجازة، ماستر.....الخ).
- خمس نسخ من نبذة السيرة الذاتية.
- خمس نسخ من أطروحة الدكتوراه أو دكتوراه الدولة.
- خمس نسخ من الملف العلمي (مجموع أعمال البحث التي قام(ت) بها المترشح(ة) بصفة شخصية أو بالتعاون)
- نسخة من قرار المعادلة العلمية مسلمة من وزارة التعليم العالي والبحث العلمي وتكوين الأطر، بالنسبة للشهادات الأجنبية.
- نسخة من الجريدة الرسمية الصادر بها قرار المعادلة العلمية أعلاه.
- ظرفان بريدان يحملان عنوان المترشح(ة)

طبيعة الاختبارات وسيرها:
تتمثل المباراة على الأختارين التاليين:
- اختبار خاص بشهادات المترشحين وأعمالهم
- اختبار في شكل عرض ومناقشة بين المترشحين ولجنة المباراة

ملحوظة:
- يجب على الراغبين في اجتياز هذه المباراة التسجيل عبر البوابة الإلكترونية للجامعة : e-concours.unia.ac.ma, وذلك قبل 2020/11/27.
- لا تقبل الملفات الغير مكتملة أو الواردة خارج الأجل.

China International Import Expo

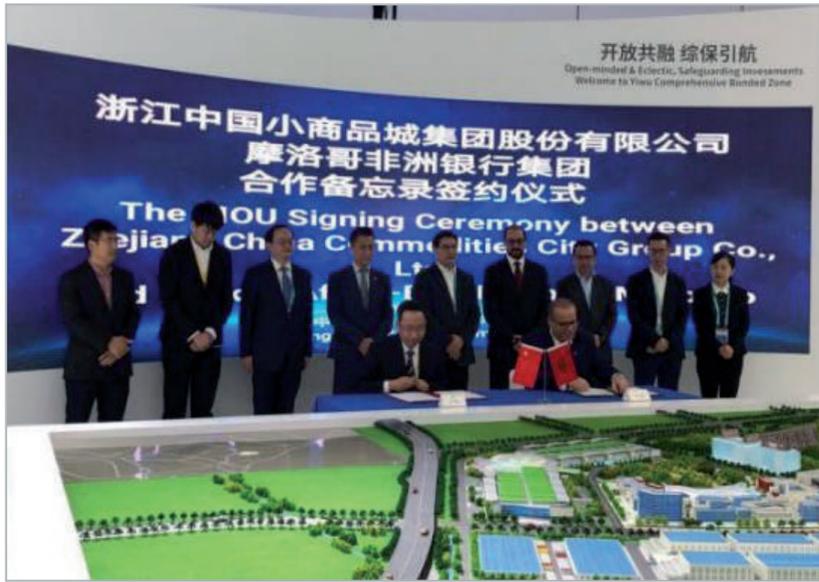
BOA signe un mémorandum d'entente avec le Chinois CCC Group

Bank of Africa (BOA) a signé, samedi, un mémorandum d'entente avec Zhejiang China Commodity City Group (CCC Group) et ce, à l'occasion de la 3ème édition de la China International Import Expo (CIIE).

Conclu lors d'une cérémonie présidée par le Maire de la ville de Yiwu, Wang Jian et le Conseiller économique de l'Ambassade du Maroc en Chine, Reda Oudghiri Idrissi, en présence notamment du Directeur général de BOA Shanghai, Said Adren, et du Vice-président et Directeur général de CCC Group, Wang Dong, cet accord intervient dans un contexte de développement des programmes de logistique, consistant à accompagner financièrement le groupe chinois pour son développement à l'international et plus particulièrement en Afrique, à travers des parcs de trading et de logistique, indique BOA dans un communiqué.

Cette convention permet également aux deux institutions de coopérer autour d'un projet de construction, d'aménagement et de développement d'un parc de trading et de logistique au Maroc, ajoute la même source, notant que BOA, qui vise à confirmer son rôle dans le renforcement des relations économiques entre le Maroc et la Chine, et plus globalement entre la Chine et l'Afrique, multiplie ses accords de partenariat avec des acteurs économiques chinois de haut niveau.

"A travers cet accord, Bank of Africa renforce sa puissance dans le marché financier en Chine et devient le principal support financier pour les entreprises exportatrices chinoises installées dans la ville de Yiwu". Il vient, encore une fois, marquer la détermination de BOA à mettre en œuvre tous



les moyens nécessaires pour avancer dans la concrétisation des projets en ligne avec la vision stratégique inspirée par le gouvernement et qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération sino-marocaine pour le développement économique du Maroc et de l'ensemble du continent africain, souligne le groupe bancaire. Zhejiang CCC Group est une entreprise étatique cotée à la bourse de Shanghai avec une capitalisation de 4 milliards de dollars. Il s'agit d'une entreprise leader dans le développement, l'aménagement et la gestion des

parcs de trading et de logistique. Elle gère actuellement, pour le compte du Gouvernement de Yiwu, un parc international de trading d'une superficie de 6,4 km² accueillant 75.000 petites et moyennes entreprises (PME). Ce parc est considéré par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et par la Banque Mondiale comme étant le plus grand parc de trading au Monde. Zhejiang CCC Group a également construit un parc de trading et de logistique au Rwanda et détient des projets similaires en Ethiopie, Kenya, Ouganda et au Maroc.

Résultats financiers

Managem améliore son CA de 8% à fin septembre 2020

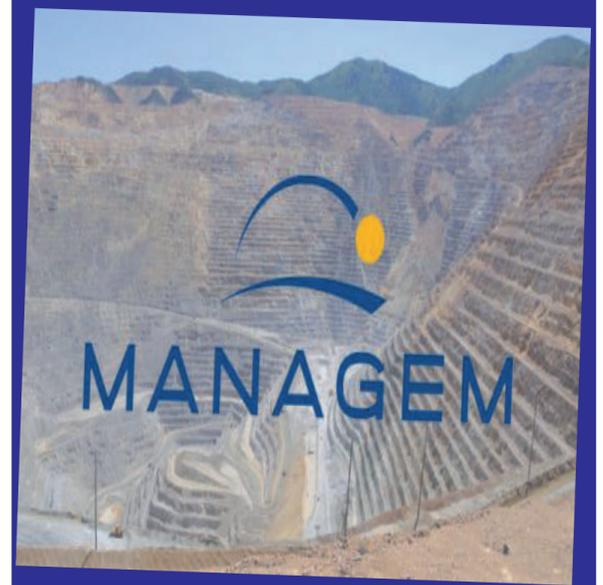
Le chiffre d'affaires de Managem s'est établi à 3,52 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020, en progression de 8% par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, le Groupe minier souligne avoir poursuivi sa stratégie de croissance et engagé un CAPEX (dépenses d'investissement) de 1,65 MMDH à fin septembre, en hausse de 26%, notant à cet égard, qu'environ 53% ont été alloués au projet aurifère TRI-K en Guinée.

Par ailleurs, le projet Pumpi en RDC, en partenariat avec le Groupe chinois Wanbao Mining, a démarré la production de cathodes de Cuivre en septembre. La production de Cobalt est prévue pour début 2021, ajoute la même source.

De son côté, l'endettement net consolidé s'est établi à 5,54 MMDH, en hausse de 1,38 MMDH par rapport à fin 2019, marqué par l'effort d'investissement du Groupe pour accompagner les projets de développement en Afrique.

Face à la pandémie de Covid-19, Managem affirme avoir pris toutes les dispositions nécessaires pour protéger la santé de l'ensemble de ses collaborateurs et de leurs familles. Pour limiter les impacts de la crise sanitaire sur ses opérations, Managem a mis en place des plans de continuité des activités, rappelle le Groupe.



Green Horizon Summit : Le Royaume-Uni accueille un sommet virtuel sur la finance verte

Le Royaume-Uni accueille, lundi, un sommet virtuel sur la finance verte et les investissements durables, qui réunit des leaders mondiaux de la finance ainsi que des dirigeants politiques pour discuter des grandes opportunités à saisir pour développer ce secteur. Baptisé "Green Horizon Summit", cet événement de trois jours, devrait définir "ce que la finance fait et doit faire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C ou moins", précise un communiqué de la City of London Corporation, l'organisme qui gère

la City de Londres.

Organisé en partenariat avec le Green Finance Institute et le World Economic Forum (WEF), ce sommet s'ouvre le jour où devait initialement débiter à Glasgow la conférence internationale sur le climat COP26, reportée à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus.

"Si la COP21 a défini ce que les nations du monde entier doivent faire pour atténuer le changement climatique, la COP26 à Glasgow doit définir comment nous allons le financer. Ce sommet explorera ainsi comment les gou-

vernements et les investisseurs peuvent travailler ensemble pour mobiliser des capitaux à grande échelle", souligne la même source. Il a également pour but d'accélérer l'innovation financière dans le climat, en promouvant des initiatives semblables à celles des "obligations vertes", auxquelles les entreprises ont déjà pu souscrire pour tirer profit de projets environnementaux dans le monde entier. Atteindre les objectifs de "zéro émission nette" de CO₂ "nécessitera une transition économique complète, impliquant chaque entreprise, banque, assureur et investisseur", a

souligné dans un communiqué distinct, l'ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney, qui y voit "la plus grande opportunité commerciale de notre temps". Désormais envoyé spécial de l'ONU pour le climat et conseiller du Premier ministre Boris Johnson, M. Carney exposera les progrès réalisés par le secteur financier pour aider à résoudre la crise climatique et ce qui doit encore être fait en amont de la COP26. Parmi les autres intervenants figurent le patron de l'ONU Antonio Guterres, la présidente de la Banque centrale européenne

Christine Lagarde ou encore le Prince Charles, héritier de la couronne britannique. Du côté des investisseurs, sont attendus les directeurs des banques HSBC, Barclays et Standard Chartered, le co-fondateur de Microsoft Bill Gates, le milliardaire Mike Bloomberg ou encore Larry Fink, patron du colossale gestionnaire d'actifs BlackRock, qui s'est engagé à ce que son fonds d'investissement donne la priorité dans ses holdings au changement climatique et réduise sa participation aux projets qui exploitent du charbon.

Election présidentielle américaine

Les Bourses mondiales savourent la victoire de Biden

Les Bourses mondiales savourent lundi la victoire du démocrate Joe Biden à l'élection présidentielle américaine, laissant de côté la dégradation de la situation sanitaire aux Etats-Unis et en Europe. Les marchés européens fanfaronnaient depuis l'ouverture: vers 08H35 GMT, Paris montait de 1,55%, Francfort de 1,93% et Londres de 1,39%.

A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei, qui avait déjà bondi de près de 6% sur l'ensemble de la semaine dernière, a clôturé en hausse de 2,12%. Les places chinoises enregistraient aussi de solides gains lundi: à Hong Kong l'indice Hang Seng a clôturé à +1,18%, l'indice composite de Shanghai à 1,86% et celui de Shenzhen de 2,25%.

Par ailleurs, les contrats à terme étaient largement positifs pour les indices américains augurant une ouverture euphorique là aussi.

"Les Bourses espèrent plus de prévisibilité et moins de volatilité", et manifestent leur "joie, que les quatre années Trump (fassent) partie du passé", note Jochen Stanzl, analyste chez CMC Markets. "Les investisseurs parient sur le fait que Joe Biden mettra à nouveau plus l'accent sur la coopération internationale", ajoute-t-il. Même si Donald Trump refuse de reconnaître sa défaite, les marchés continuaient de progresser après avoir signé déjà la semaine dernière de fortes hausses, en dépit d'un mouvement de prises de bénéfices en toute fin de semaine. Au départ, les investisseurs craignaient une victoire démocrate, synonyme de hausses d'impôts

sur les sociétés et de taxes sur les revenus du capital mais ils parient désormais sur des mesures politiques modérées.

En effet, l'équilibre des forces entre républicains et démocrates qui se profile au Congrès devrait fortement limiter la marge de manoeuvre de M. Biden pour faire appliquer les changements fiscaux qui figurent dans son programme. Les investisseurs s'accordent à tabler sur la mise en oeuvre d'un plan de relance aux Etats-Unis, même s'ils partent du principe qu'il sera moins ambitieux qu'espéré, et comptent surtout sur la largesse sans failles de la banque centrale américaine. La bataille électorale américaine va désormais se porter sur le Congrès, où la majorité au Sénat se jouera lors de scrutins serrés en Géorgie en janvier. Pour Vincent Boy, analyste marché chez IG France, "la forte accélération des marchés est principalement due au fait que (le patron de la Fed) Jerome Powell a une nouvelle fois montré un soutien sans failles" à l'économie américaine lors du discours de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine jeudi. Qui dit soutien monétaire dit afflux de liquidités et taux très bas, autant de conditions favorables à des investissements massifs dans les actifs financiers, et donc à la hausse des marchés. "Malgré l'accumulation de différentes crises aux Etats-Unis, sanitaire, économique, politique ou encore géopolitique, les investisseurs ne réduisent pas leur exposition dans les actifs risqués, montrant le peu de corrélation entre les marchés financiers et la réalité", note l'expert.

Des indicateurs rassurants soutenaient aussi la bonne humeur générale. Le chômage a reculé plus fortement que prévu en octobre aux Etats-Unis et l'économie chinoise continue de montrer des signes confirmant son rétablissement, avec notamment une hausse de 11,4% en octobre sur un an de ses exportations mondiales. Mais les Etats-Unis, comme l'Europe, font face à des records de nouvelles contaminations ces derniers jours et l'accumulation de nouvelles restrictions pour faire face à cette deuxième vague pourrait sérieusement escamoter la reprise économique. Le marché du pétrole était au diapason de la bonne humeur sur les marchés d'actions: vers 09H20 GMT le cours du baril de brut américain WTI gagnait 2,69% à 38,14 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord avançait de 2,51% à 40,44 dollars.

Pas de réaction importante en revanche au niveau des devises: le dollar était stable face à l'euro et remontait légèrement face au yen.

Les indices phares à Paris et Francfort étaient intégralement dans le vert. Côté valeurs, le secteur automobile se portait bien des deux côtés du Rhin: Volkswagen (+2,58%), BMW (+2,12%), Daimler (+1,92%), PSA (+3,13% à 16,99 euros) et Renault (+2,58% à 23,30 euros). Les semi-conducteurs étaient à la fête, que ce soit Infineon (+2,07%) sur le Dax ou STMicroelectronics (+3,86%) sur le CAC 40.

ROYAUME DU MAROC
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
DIRECTION REGIONALE D'AGRICULTURE DRAA-TAFILALET ERRACHIDIA
AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX

Il sera procédé au siège de Direction Régionale d'Agriculture DRAA-TAFILALET à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ci-après :

| N° | OBJET | CAUTION PROVISoire | ESTIMATION DU MAITRE D'OUVRAGE | Attestation d'agrément | DATE OUVERTURE DES PLIS | DATE LIMITE DE DEPOT DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE |
|-----------------|---|---|--|--|-------------------------|--|
| 39/2020/DR A-DT | ACHAT DU MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DES COOPERATIVES AGRICOLES RELEVANT DE LA ZONE D'ACTION DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DRAA- TAFILALET | 20 000,00 Vingt mille dirhams | 726 000,00 Sept cent vingt-six mille dirhams. | - | 04/12/2020 A 10H | 03/12/2020 A 16H |
| 40/2020/DR A-DT | TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ROUTES NON CLASSEES AU NIVEAU DE LA CT TAGHZOUTE SAIT ATTA A LA PROVINCE DE TINGHIR - LA LIAISON RELIANT RN N°10 A TABSBASTE SUR UNE LONGUEUR DE 2,465 KM - LA LIAISON RELIANT TABSBASTE VERS AWDIM SUR UNE LONGUEUR DE 2,439 KM - DEUX OUVRAGES HYDRAULIQUES SUR OUED TADAFALTE ET OUED TABSBASTE | 80 000,00 Quatre-vingt Mille dirhams | 5 306 830.80 Cinq Millions trois cent six mille huit cent trente dirhams, 80 Centimes | 7-1 et 7-2 classe 2 ou B1, B3 et B5 Classe 3 | 04/12/2020 A 11H | - |
| 41/2020/DR A-DT | FOURNITURE DES SYSTEMES DE POMPAGE EN ENERGIE SOLAIRE POUR L'IRRIGATION DES PERIMETRES AGRICOLES IAADOUAN, ATT LAHCEN OUALI ET TIKOUTAR PROVINCES DE TINGHIR | 15 000,00 Quinze Mille dirhams | 549 440.00 Cinq cent quarante-neuf mille quatre cent quarante dirhams | 9.1 classe3 | 04/12/2020 A 14H | - |

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès du Service Financier (Division Support et Finances) de la Direction Régionale d'Agriculture Draa-Tafilalet à Errachidia, Adresse : (Complexe Administratif DRA-DT) Avenue Marche Verte, B.P. 46, 52000 Errachidia, Maroc : fax : 0535571834 Tél: (212) 0535 79 22 03; Email : bdraa-dt@agriculture.gov.ma et peut également être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Régionale d'Agriculture DRAA-Tafilalet à Errachidia ;
- ✓ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Les concurrents peuvent aussi transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

➤ Pour l'appel d'offres N°39 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 11 du Règlement de consultation de l'appel d'Offres susvisé.

➤ Pour les appels d'offres N°40et 41 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du Règlement de consultation de l'appel d'Offres susvisé.
Pour les concurrents étrangers ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Il veut vite faire oublier Trump

Biden détaille ses priorités

Aussitôt déclaré président élu des Etats-Unis, le démocrate Joe Biden a vite détaillé les contours du vaste et ambitieux programme qu'il compte mettre en œuvre. Sa mission est pourtant loin d'être aisée, lui qui compte vite faire oublier son prédécesseur, tellement le pays reste divisé et en prise avec une multitude de défis complexes.

Par Omar ACHY – MAP

« Je m'engage à être un président qui rassemble et non pas qui divise », a d'emblée lancé l'ancien vice-président dans son discours d'acceptation, appelant les Américains à ne plus traiter leurs "opposants comme des ennemis". Biden, 77 ans, a été déclaré vainqueur de la course à la Maison Blanche au bout d'une campagne longue et acharnée, marquée par la crise sanitaire du Covid-19, et hantée par un décompte des voix qui tient encore le pays en haleine. Le président républicain Donald Trump, refuse toujours de concéder la défaite et insiste pour porter la bataille devant la justice. D'influents leaders de son parti, dont le chef de la commission judiciaire du Sénat, sont venus à sa rescousse et crient, à leur tour, à la fraude. Ce nouvel épisode est le reflet d'un pays plus que jamais polarisé. Pour ses détracteurs, c'est bien Donald Trump qui a artisé les tensions durant son mandat. Face à la crise du coronavirus et ses conséquences économiques drastiques, et aux troubles sociaux sur fond de racisme systémique, il a répondu, selon eux, par les divisions et les polémiques.

Pourtant, à la faveur d'un taux de participation record, la moitié des électeurs américains a voté en faveur d'un second mandat pour Trump, lequel a d'ailleurs dépassé le record de Barack Obama, en recueillant plus que 70 millions de voix.

Certes, Joe Biden a rafilé un plus large vote populaire et un nombre plus important de grands électeurs déterminants dans le système américain. Il a obtenu près de 75 millions de voix, un record historique, selon les derniers chiffres. Dans cette configuration, le 46ème président des Etats-Unis aura inévitablement à composer avec un Congrès divisé, ce qui n'est pas une mince affaire s'il entend mettre en œuvre ses ambitions économiques et sociales.

Décidé à afficher son leadership, Biden a vite dévoilé les grandes lignes de son programme d'action sur le site Web officiel de transition. Dès son premier jour dans le bureau ovale, après son investiture le 20 janvier prochain, il promet de démanteler l'agenda de son prédécesseur au niveau national et faire valoir son approche diamétralement opposée en politique étrangère. Sur sa plateforme, "build back better" (Mieux reconstruire), Biden et la vice-présidente élue, Kamala Harris ont défini quatre grands axes prioritaires: la lutte contre le Covid-19, la relance économique, l'équité raciale et le changement climatique. «Une administration Biden-Harris, dont les jalons seront posés durant la transition, s'attèlera à assurer une reprise juste et équitable qui permettra l'émergence à nouveau d'une classe moyenne forte et inclusive et d'une économie tournée vers l'avenir», indique-t-on. En tête des priorités figure en effet la lutte contre le coronavirus à l'heure où les Etats-Unis, épicerie mondiale de la pandémie avec plus de 236.000 décès, vivent au rythme d'une nouvelle explosion de cas. Le pays multiplie récemment les records avec chaque jour environ 120.000 nouveaux cas positifs au Covid-19.

Dans son discours de victoire, le président élu a promis un plan "élaboré sur une base scientifique... pour enrayer cette pandémie" dont l'ampleur risque de continuer à augmenter en cette période d'hiver et à l'approche des vacances. Jusqu'à sa prise de fonction officielle, il n'a pourtant aucune autorité pour agir bien qu'il met en place, dès ce lundi, sa propre cellule de travail sur le Covid-19, composée d'experts et de scientifiques. Il a également promis que, dès le premier jour, il agirait rapidement pour installer un «commandant en chef d'approvisionnement au niveau national» pour la fabrication des équipements médicaux, similaire au panel de production en temps de guerre créé par le président américain Franklin Roosevelt pour lutter contre la Grande dépression. Outre la promesse de la gratuité de tout éventuel vaccin, il compte aussi revenir sur le retrait américain de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) décidé en juillet par Donald Trump.

Pour relancer une économie pénalisée par la crise sanitaire, le futur président promet de dépasser l'impasse au niveau du Congrès et hâter l'adoption d'un nouveau plan de relance; créer de nouvelles opportunités économiques pour résorber le chômage; et restaurer les protections environnementales et les droits aux soins de santé. Dans le cadre de son plan, Biden



entend venir en aide aux jeunes et aux cols bleus qui font le gros de la base électorale du parti démocrate de même qu'il entend privilégier les fournisseurs américains lors des grands projets d'infrastructures. Le pays est confronté à un déficit abyssal. Le déficit fédéral a dépassé les 3 trillions de dollars au cours de l'année qui s'est terminée le 30 septembre et hantera Washington l'année prochaine.

A l'adresse de la minorité afro-américaine à laquelle il doit en grande partie son élection, Biden juge nécessaire de vastes programmes économiques et sociaux pour soutenir les minorités et faire face au racisme à l'origine du vaste mouvement de manifestations raciales qui ont frappé les Etats-Unis cette année. Un des piliers de son programme est de favoriser le soutien aux entreprises pour les minorités grâce à un fonds d'investissement de 30 milliards de dollars.

Dans le domaine social, il a aussi promis de rétablir le droit des employés à se syndiquer, de lutter contre la précarité et d'inverser, au cours de ses 100 premiers jours en fonction, les politiques de Trump de séparation des enfants de migrants clandestins de leurs parents à la frontière avec le Mexique, d'annuler les limites du nombre de demandes d'asile et de mettre fin aux interdictions de voyager en provenance de plusieurs pays à majorité musulmane.

M. Biden dit qu'il élargira le régime public d'assurance maladie adopté lorsqu'il était vice-président de Barack Obama et mettra en œuvre un plan pour assurer environ 97% des Américains.

Dans le domaine de politique étrangère, Biden s'est engagé à rompre avec le style tranché de son prédécesseur qui, au nom de "l'America first", a fondé ses rapports avec le reste du monde sur l'unilatéralisme bien qu'il manifeste une grande aversion pour les interventions militaires à l'étranger. Fin connaisseur des arcanes de la diplomatie internationale, Biden est un pragmatique plus enclin au compromis et plus respectueux du multilatéralisme. Il a promis de revitaliser les liens entre Washington et ses alliés, notamment au niveau de l'OTAN mis à mal durant le mandat de M. Trump avec des réductions de financement, et de privilégier le consensus pour faire face à des défis communs, tels le réchauffement climatique qualifié de "menace existentielle".

A ce propos, il s'est engagé à réintégrer les Etats-Unis à l'Accord de Paris sur le climat en annulant le retrait acté par Trump. Il a à cet effet promis de réduire les gaz à effet de serre jusqu'à 28% d'ici 2025, sur la base des niveaux de 2005, en encourageant les investissements dans les énergies renouvelables à hauteur de 2000 milliards de dollars sur quatre ans. Sur d'autres dossiers internationaux plus délicats, les observateurs ne s'attendent pas à un virage net sur le fond mas plutôt en terme de style. Il en est ainsi notamment au sujet des rapports tendus avec la Chine ou encore sur le conflit au Proche-Orient.

Aussitôt déclaré vainqueur, Biden a donné le ton de son mandat et défini ses priorités. Mais pour réussir un agenda aussi vaste qu'ambitieux, il aura inévitablement besoin de puiser fort de sa longue expérience politique, en tant que sénateur et ancien vice-président, pour transcender les profonds clivages internes et un ordre mondial davantage fragmenté par la crise.

Guinée

La Cour Constitutionnelle confirme la victoire d'Alpha Condé

■ Nabil El Bousaadi

Bien qu'étant à la tête de la Guinée depuis 2010, le président Alpha Condé, 82 ans, a voulu postuler pour un troisième mandat. Mais, sachant qu'une telle démarche va à l'encontre des dispositions dûment arrêtées par la Constitution, le chef de l'Etat s'est mis en tête l'idée de proposer à ses compatriotes une réforme constitutionnelle qui lui permettrait d'être candidat à sa propre succession.

Cette initiative n'ayant point été du goût des guinéens, après la trêve forcée inhérente à la crise sanitaire du Covid-19 et l'appel lancé par le Front National de Défense de la Constitution (FNDC) contre toute « confiscation du pouvoir », ceux-ci continuèrent à réclamer, à grand renfort de manifestations, la révision du fichier électoral et le retrait du président en exercice de la course à l'investiture suprême. Or, en faisant fi des revendications populaires, le président a fait un pas important en direction de la « patrimonialisation du pouvoir » en organisant le référendum constitutionnel en mars dernier ; ce qui donna lieu à des mois de manifestations et de violences qui se soldèrent par la mort de dizaines de personnes, civiles dans leur grande majorité.

S'étant donc fait tailler une « constitution sur mesure » après être parvenu à mettre au pas toutes les institutions, y compris les forces armées, le vieux professeur qui n'entend point abandonner le fauteuil présidentiel et qui s'est arrogé - de manière constitutionnelle - le droit de briguer ce nouveau mandat auquel il tient tant en invoquant le fait que cette réforme constitutionnelle qui va lui permettre de « remettre les compteurs à zéro » ne le comptabiliserait qu'en tant que premier mandat même s'il dirige le pays depuis 2010, a déposé sa candidature pour l'élection présidentielle du 18 Octobre dernier.

C'est à ce titre, d'ailleurs, que le 24 Octobre dernier, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) chargée de la gestion des élections de Guinée avait annoncé, lors d'une réunion qui s'était tenue au Palais du Peuple - siège de l'Assemblée Nationale - à Conakry, qu'à l'issue du scrutin du 18 Octobre auquel ont concouru 12 candidats, le président sortant, Alpha Condé, candidat du Rassemblement du Peuple de Guinée - Arc-En-Ciel, (RPG), a recueilli 59,49% des suffrages exprimés ; ce qui lui permet, désormais, d'effectuer un nouveau mandat présidentiel.

Mais, l'opposition qui ne l'entend pas de cette oreille a déposé plusieurs recours auprès de la Cour Constitutionnelle de Guinée si bien que ce samedi 7 novembre, cette dernière, qui a jugé « mal fondées » lesdites requêtes, a validé, de manière définitive, les résultats proclamés le 24 Octobre dernier par la CENI, déclaré « régulier » le scrutin du 18 octobre, affirmé qu'Alpha Condé a dépassé la majorité absolue en recueillant 2.438.815 voix et, reconnu, en conséquence, « qu'Alpha Condé est élu, au premier tour de l'élection présidentielle du 18 Octobre, président de la République de Guinée ». La confirmation ainsi faite par la plus haute instance judiciaire du pays va-t-elle mettre un terme à la contestation populaire qui ébranle la Guinée depuis plusieurs mois ? Attendons pour voir...

Ethiopie

Le conflit au Tigré menace de s'étendre vers le sud

Fermier amhara, Zeleke Alabachew a ressorti son fusil, rangé il y a 20 ans après la guerre entre son pays, l'Ethiopie, et l'Erythrée voisine. Il se prépare désormais à combattre un nouvel ennemi: ses voisins de la région dissidente du Tigré.

Le 4 novembre, le Premier ministre Abiy Ahmed a décrété l'état d'urgence et lancé une opération militaire contre le Front de libération des Peuples du Tigré (TPLF), parti qui dirige cette région septentrionale et défie depuis plusieurs mois l'autorité du gouvernement fédéral.

Zeleke Alabachew s'apprête à rejoindre des milliers de miliciens amhara, déjà déployés environ 150 km plus au nord, à la frontière avec le Tigré, selon Mulualem Gemdhin, conseiller du gouvernement de la région amhara.

"Les miliciens d'ici sont environ 200", estime Zeleke dans son champ de blé de sa ville natale de Tekeldengy, son vieux fusil suspendu à l'épaule par un bretelle, sur laquelle est inscrit "Real Madrid".

"Nous sommes fin prêts et parés à partir", dit-il, pour aider les forces fédérales éthiopiennes et régionales amhara à répondre aux attaques menées début novembre par les forces du TPLF contre deux bases militaires éthiopiennes au Tigré.

Des attaques qui ont mis le feu à un conflit qui couvait depuis plusieurs mois, selon Abiy Ahmed, mais que le TPLF affirme inventées pour justifier "l'invasion" de la région.

De vieux différends territoriaux opposent les Amhara (2e ethnie la plus nombreuse en Ethiopie après les Oromos) et les Tigréens (6% de la population du pays) qui se sont parfois violemment affrontés dans le passé.

Ce qui, aux yeux des analystes, fait de la région une poudrière susceptible de faire imploser l'Ethiopie, 2e pays le plus peuplé d'Afrique (plus de 100 millions d'habitants) et mosaïque de peuples rassemblés au sein d'un "fédéralisme ethnique".

"Stratégique", la question territoriale est "présente dans tous les coeurs et toutes les têtes", notamment ceux des miliciens amhara en route vers la



frontière avec le Tigré, confirme Melkamu Shumye, un homme politique amhara d'opposition.

La volonté de régler de vieux différends pourrait miner à la fois l'objectif affiché des autorités fédérales éthiopiennes d'empêcher le conflit de déborder hors du Tigré et les efforts éffrénés des diplomates pour un arrêt rapide des hostilités.

"Toute implication de forces régulières ou irrégulières amhara dans le conflit dans l'Ouest du Tigré signifie qu'il est probable que certains vont

tenter de reprendre possession de territoires dans la zone", explique William Davison de l'International Crisis Group (ICG).

"Cela va aggraver le conflit, conduire à des combats entre éléments amhara et tigréens et rendre moins probable l'acceptation d'un cessez-le-feu par le TPLF".

Le TPLF a mené la coalition qui a renversé en 1991 le régime militaromaxiste du dictateur Mengistu Haïlé Mariam. Il a ensuite dominé les structures de pouvoir en Ethiopie pendant presque 30 ans, jusqu'à ce que M. Abiy, un Oromo, devienne Premier ministre en 2018, à la faveur d'un mouvement de contestation populaire antigouvernementale dans les régions oromo et amhara.

Les amhara accusent le TPLF d'avoir, lors de son avancée vers Addis Abeba en 1991, annexé des territoires qu'ils estiment leurs, principalement dans l'Ouest du Tigré, où les combats les plus intenses ont jusqu'ici été signalés.

Ces griefs recuits ont contribué à alimenter, en région amhara, les manifestations ayant conduit au choix de M. Abiy comme Premier ministre. Ces derniers jours, les habitants de Gondar, principale ville du Nord de l'Amhara, ont donné argent et denrées pour soutenir les forces partant au combat.

"Notre objectif est de traduire devant la justice la clique criminelle (...) qui dirige le Tigré", explique Anmut Mulat, chef d'un arrondissement de la ville, à côté d'une table où sèchent des injera, de grandes crêpes typiques de la cuisine éthiopienne.

Il assure que l'animosité de la communauté amhara envers le TPLF ne s'étend pas à l'ensemble de la population tigréenne: "Nous vivons ensemble depuis très longtemps, vous ne pouvez pas nous séparer".

Un discours similaire à celui de M. Abiy qui voue aux gémonies le TPLF mais demande que les Tigréens soient distingués de leurs dirigeants.

Les Amhara donnant leur sang à Gondar ne sont pas tous d'accord sur ce sujet. Pour certains, il est clair que leur don ne doit pas aller aux Tigréens. Mais d'autres se disent heureux de savoir qu'il sauvera une vie, amhara ou tigréenne.

"Nous sommes mariés les uns avec les autres, et parents. Les Tigréens, c'est notre famille", affirme Sajin Misganaw Yohannes, un policier.

LES APPELS D'OFFRES

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Région Casablanca-Settat
Province de Settat
Cercle de Settat Chamalia
Caidat Mzamza
Commune
Mzamza Janoubia
Avis d'examen d'aptitude professionnelle

- La commune Mzamza Janoubia organisera un examen d'aptitude professionnel le 31/12/2020 au siège de la commune selon les profils ci-dessous :
Grade : Adjoint administratif 1er grade
Conditions : Ancienneté de 6 ans au grade d'adjoint administratif 2ème grade jusqu'au 31/12/2020
Nombre de postes : 01
Grade : Adjoint administratif 2ème grade
Conditions : Ancienneté de 6 ans au grade d'adjoint administratif 3ème grade jusqu'au 31/12/2020
Nombre de postes : 01
Grade : Adjoint technique 2ème grade
Conditions : Ancienneté de 6 ans au grade d'adjoint administratif 3ème grade jusqu'au 31/12/2020
Nombre de postes : 02
• Les dossiers de candidature seront déposés avant le 15/12/2020 au service personnel ; commune Mzamza Janoubia .

Société

Al Omrane Fès-Meknès
Avis d'Appel d'Offres
Ouvr N°159/2020
(Séance Publique)
Location Longue Durée, sans Option d'Achat, de Véhicule Neuf, pour le compte de la Sté. d'AL Omrane Fès - Meknès

Le 02/12/2020 à 11h 15min, il sera procédé, dans le bureau de la société d'AL Omrane Fès-Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix sus - mentionnés.
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement à la Division Marchés de la société, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000.00Dhs (Deux Milles dirhams).
L'estimation maximale établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 90 000.00Dhs (Quatre Vingt Dix Milles Dirhams TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 -29 et 31 du règlement relatif aux marchés du groupe AL Omrane.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau précité.
- Soit envoyer les dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le Règlement de la consultation, Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation
Al Omrane Fès-Meknès, S.A., Place Bir Anzarane
Tél. : 05 35 64 22 48/49/57
Fax : 05 35 64 22 55.
Site Web : www.alomrane.gov.ma
Al Omrane Fès-Meknès est une filiale du Groupe Al Omrane.

Royaume du Maroc
Université
Mohammed V - Rabat
Faculté des Sciences
Juridiques, Economiques
et Sociales - Agdal
Avis de concours relatif aux fonctionnaires Titulaires d'un diplôme de doctorat

La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Rabat Agdal organise un concours de recrutement d'un poste(01) de Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 06/12/2020 dans la spécialité suivante:
Spécialité :

Droit Privé en Arabe (01).
Nombre de postes : 01.
Le concours est ouvert aux candidats titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.
Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : http://g-concours.um5.ac.ma/ L'inscription sur le lien précité doit se faire avant le 27/11/2020
Le concours comporte deux épreuves :
- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury.
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.
Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du Service des Ressources Humaines à l'annexe Souissi I, B.P .721AL IRFANE Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal Rabat, et ce, avant la date de l'épreuve orale.
- Une demande de candidature au concours adressée au Doyen de la Faculté ;
- Une autorisation originale ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse du doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration (articles ; ouvrages ; monographies ; etc. ...) ;
- Cinq (05) exemplaires de copies certifiées des diplômes et titres ;
- Cinq (05) exemplaires de l'arrêté d'équivalence certifiés conformes pour les diplômes étrangers ;
- Cinq (05) exemplaires du curriculum vitae ;
- Deux (02) photocopies légalisées de la C.I.N ;
- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents.
NB : La date et légalisation des pièces susmentionnées doivent se faire avant le 27/11/2020.
La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma et sur le site web de l'établissement : www.fjsr.ac.ma
Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.
La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site susmentionné.

Royaume du Maroc
Ministère de la culture, de la jeunesse et des sports
Département de la jeunesse et des sports
Direction régionale Casablanca-Settat
Direction provinciale d'El Jadida
Avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix N° : 01/DPJS/2020
Le jeudi 3 décembre 2020 à 10h, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de la jeunesse et des sports, 6, rue Victor Hugo, El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ayant pour objet : Travaux d'aménagement à la maison des jeunes Azemmour relevant de la D.P de la jeunesse et des sports d'El Jadida (Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du directeur provincial à El Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams)
L'estimation établie par le maître d'ouvrage des coûts des travaux est fixée à la somme de : 499.992,00 dhs (Quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer le dossier de la

soumission par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime
Du développement rural et des eaux et forêts
Institut national de la recherche agronomique
Avis d'appel d'offres ouvert N°04/2020/CRRAE
Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives ou une union de coopératives et aux auto-entrepreneurs
Le 03/12/2020 à 14 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'acquisition d'Outils et Consommables de Laboratoire Pour Le Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Errachidia en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Sept Mille Dirhams (7 000,00 DH)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Treize Mille Soixante Huit Dirhams Toutes taxes comprises, (193 068,00 DH TTC)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
En application des dispositions :
- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013);
- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).
Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.
Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime,
Du développement rural et des eaux et forêts
Direction régionale de l'agriculture
Région de Marrakech -Safi
Direction provinciale de l'agriculture de Rhamna
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°:57/2020/DPA/10/SS.
Séance publique
Il sera procédé le 03/12/2020 à 10 :00 Heures en séance publique à la salle des réunions de la D.P.A. de Rhamna à Benguérir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à : travaux de construction d'une unite de valorisation des plantes aromatiques et médicinales dans la commune Lamhara, province Rhamna.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la direction provinciale de l'agriculture de Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics précité et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 DH (vingt - mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 898 083,86 Dh TTC (huit cent quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-trois Dirhams 86 cts).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 décret n° 2-12-349 précité. Les concurrents doivent produire :
1/ pour les entreprises installées au Maroc
Le certificat de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, faisant ressortir selon :
Secteur : Construction
Qualification exigée : A2
Classe : 4
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Bureau des Marchés de la DPA à Benguérir, lotissement Riad N 425 Benguérir.
• Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des Marchés de la DPA à Benguérir.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 03/2020, Concernant l'achat de matériel informatique au profit de la Faculté Polydisciplinaire de Taza-en 2 lots.
A O N°03/2020
Lot N°1
Objet : Achat de matériel scientifique - GEOLOGIE
Caution provisoire : 3200.00 dhs
Estimation en TTC : 100 800,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°2
Objet : Achat de matériel scientifique - CHIMIE
Caution provisoire : 3 000.00 dhs
Estimation en TTC : 96 011,40 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°3
Objet : Achat de matériel scientifique - BIOLOGIE
Caution provisoire : 6 000.00 dhs
Estimation en TTC : 187 780,80 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°4
Objet : Achat de matériel scientifique - GEOGRAPHIE
Caution provisoire : 6 000.00 dhs
Estimation en TTC : 154 206,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°5
Objet : Achat de matériel scientifique - DEP: MPI 1
Caution provisoire : 5 000.00 dhs
Estimation en TTC : 36 000,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°6
Objet : Achat de matériel scientifique - DEP: MPI 2
Caution provisoire : 6 200.00 dhs
Estimation en TTC : 192 000,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans un local destiné à cette fin au sein de la faculté polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda-Taza, au plus tard le

Royaume du Maroc
Université Moulay Ismail
Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
Avis des appels d'offres ouverts sur offres de prix
Il sera procédé, dans le bureau de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Meknès, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :
N° de l'A.O : 06/AME/ENSAM/20
Objet de l'A.O : Travaux d'aménagement de l'entrée principale à l'école nationale supérieure d'arts et métiers de Meknès
Caution Provisoire en DH - Lot unique - : 5 000,00
Estimations en DH TTC - Lot unique - : 497 008,80
Date et heure d'ouverture des Plis : 03/12/2020 à partir de 10 h 00
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Meknès, ou téléchargé du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27 et 29 du règlement relatif aux marchés publics de l'Université Moulay Ismail - Meknès.
Les concurrents peuvent :
- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés publics de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Meknès, Marjane - Meknès ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics sur le site : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Taounate
Cercle de Rhafsai
Commune de Sidi Yahya Beni Zeroual
Avis d'examen professionnel
Le président de la commune de Sidi Yahya Beni Zeroual via les lois organisant les examens professionnels.
Annonce qu'il sera organisé un examen de capacité professionnelle au siège de la commune

Royaume du Maroc
Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime,
Du développement rural et des eaux et forêts
Direction régionale de l'agriculture
Région de Marrakech -Safi
Direction provinciale de l'agriculture de Rhamna
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°:57/2020/DPA/10/SS.
Séance publique
Il sera procédé le 03/12/2020 à 10 :00 Heures en séance publique à la salle des réunions de la D.P.A. de Rhamna à Benguérir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif à : travaux de construction d'une unite de valorisation des plantes aromatiques et médicinales dans la commune Lamhara, province Rhamna.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la direction provinciale de l'agriculture de Rhamna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics précité et à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 DH (vingt - mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 898 083,86 Dh TTC (huit cent quatre-vingt-huit mille quatre-vingt-trois Dirhams 86 cts).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 décret n° 2-12-349 précité. Les concurrents doivent produire :
1/ pour les entreprises installées au Maroc
Le certificat de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, faisant ressortir selon :
Secteur : Construction
Qualification exigée : A2
Classe : 4
Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Bureau des Marchés de la DPA à Benguérir, lotissement Riad N 425 Benguérir.
• Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des Marchés de la DPA à Benguérir.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 04/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 04/2020, Concernant l'achat de matériel informatique au profit de la Faculté Polydisciplinaire de Taza-en 2 lots.
A O N°04/2020
Lot N°1
Objet : Achat de matériel informatique - Labo : LSI
Caution provisoire : 6200.00 dhs
Estimation en TTC : 68304,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°2
Objet : Achat de matériel informatique-Labo : DEP2D
Caution provisoire : 2000.00 dhs
Estimation en TTC : 21600,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans un local destiné à cette fin au sein de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda-Taza, au plus tard le

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 05/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 05/2020, Concernant les travaux d'aménagement à la faculté polydisciplinaire de Taza, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans un local destiné à cette fin au sein de la faculté polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda-Taza, au plus tard le

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 04/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 04/2020, Concernant l'achat de matériel informatique au profit de la Faculté Polydisciplinaire de Taza-en 2 lots.
A O N°04/2020
Lot N°1
Objet : Achat de matériel informatique - Labo : LSI
Caution provisoire : 6200.00 dhs
Estimation en TTC : 68304,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Lot N°2
Objet : Achat de matériel informatique-Labo : DEP2D
Caution provisoire : 2000.00 dhs
Estimation en TTC : 21600,00 dhs
Date d'ouverture : A partir de 10h30
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de consultation de présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 06/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 06/2020, Concernant l'achat de mobilier d'enseignement au profit de la Faculté Polydisciplinaire de Taza-en 2 lots.
A O N°06/2020
Lot N°1:
Objet : Achat de mobilier d'enseignement - Type 1
Caution provisoire : 25000.00 dhs
Estimation en TTC : 624000,00 dhs
Date d'ouverture : à partir de 10h30
Lot N°2:
Objet : Achat de mobilier d'enseignement - Type 2
Caution provisoire : 13000.00 dhs
Estimation en TTC : 416000,00 dhs
Date d'ouverture : à partir de 10h30
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
** Le concurrent est tenu à présenter, les échantillons en précisant le nom du concurrent ; numéro de l'article, numéro du lot et numéro de l'appel d'offre. Les échantillons sont à déposer dans un local destiné à cette fin au sein de la faculté polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda- Taza, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 18 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de consultation de présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 05/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 05/2020, Concernant les travaux d'aménagement à la faculté polydisciplinaire de Taza, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
** Le concurrent est tenu à présenter, les échantillons en précisant le nom du concurrent ; numéro de l'article, numéro du lot et numéro de l'appel d'offre. Les échantillons sont à déposer dans un local destiné à cette fin au sein de la faculté polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda- Taza, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 18 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de consultation de présent appel d'offres.

Royaume du Maroc
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès
Faculté Polydisciplinaire de Taza
Avis d'appel d'offres ouvert N° 05/2020
Le 03/12/2020 à partir de 10h30, il sera procédé au siège du décanat de la polydisciplinaire de Taza, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix 05/2020, Concernant les travaux d'aménagement à la faculté polydisciplinaire de Taza, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université du 22/08/2014.
Les concurrents peuvent :
** Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du service économique de la Faculté Polydisciplinaire de Taza, Route d'Oujda.
** Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
** soit envoyer la soumission par voie électronique au portail des marchés publics
** Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
** Le concurrent est tenu à présenter, les échantillons en précisant le nom du concurrent ; numéro de l'article, numéro du lot et numéro de l'appel d'offre. Les échantillons sont à déposer dans un local destiné à cette fin au sein de la faculté polydisciplinaire de Taza, sise à Route d'Oujda- Taza, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 18 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08du règlement de consultation de présent appel d'offres.

Nouvelles restrictions en Europe Virus: Biden ouvre une cellule de crise

Le président élu des Etats-Unis Joe Biden met en place dès lundi une cellule de crise pour tenter de juguler la pandémie de Covid-19 dans son pays, de loin le plus affecté de la planète, et l'Europe enchaîne les mesures de restrictions face à la hausse des contaminations, du Portugal à la Hongrie en passant par la Roumanie. En Europe, le Portugal instaure lundi l'état d'urgence sanitaire, assorti d'un couvre-feu dans la majeure partie du pays, la Roumanie prend aussi de nouvelles mesures draconiennes et le Premier ministre hongrois Viktor Orban a annoncé un confinement partiel à partir de mercredi.

"La seule façon de maîtriser la pandémie est d'éviter les interactions sociales", a affirmé le chef du gouvernement portugais Antonio Costa. Comme partout ailleurs en Europe, les contaminations enregistrent une hausse inquiétante au Portugal: depuis début octobre, leur nombre quotidien est passé de 2.000 à 6.000. A partir de lundi, un couvre-feu nocturne, qui débutera dès 13h00 durant le weekend, y entre en vigueur. Il s'applique dans les 121 communes soumises déjà depuis mercredi à un "devoir civique de confinement à domicile", et où vivent environ 70% des Portugais.

Un couvre-feu nocturne, de même que le port obligatoire du masque en extérieur et l'interdiction des fêtes publiques et privées, entrent également en vigueur lundi en Roumanie, qui approche le seuil des 10.000 nouveaux cas par jour.

"Les mesures adoptées jusqu'ici ne suffisent plus, des mesures supplémentaires sont nécessaires", a déclaré le président roumain Klaus Iohannis, alors que les hôpitaux du pays sont au bord de l'asphyxie. En Hongrie, les rassemblements vont être interdits, les restaurants fermés, les événements culturels et de loisirs annulés et le couvre-feu étendu de 20h00 à 05h00, a indiqué M. Orban, jusqu'ici réticent à durcir les mesures. Ces restrictions, qui doivent encore être approuvées par le Parlement, sont mises en place pour une durée de 30 jours minimum.

Aux Etats-Unis, dans son premier discours après l'annonce de sa victoire à la présidentielle, Joe Biden a annoncé samedi soir qu'une cellule de crise, composée de scientifiques et d'experts, sera chargée dès lundi de bâtir un "plan qui entrera en vigueur dès le 20 janvier 2021", jour de son investiture. M. Biden prend ainsi le contrepied de son rival Donald Trump, qui a toujours minimisé la pandémie.

Les Etats-Unis font face à des records de nouvelles contaminations ces derniers jours, avec un bilan total de 237.584 décès pour 9.972.333 cas recensés. Au total, plus de 50,3 millions de cas de nouveau corona-

virus ont été détectés dans le monde depuis décembre, selon un bilan établi lundi par l'AFP à partir de sources officielles. Plus de 12,7 millions de cas ont été enregistrés en Europe, où les confinements décrétés face à cette nouvelle vague restent moins stricts qu'au printemps, et où les gouvernements réfléchissent à de nouvelles pistes pour juguler la pandémie.

La France a néanmoins à nouveau écarté dimanche celle d'un confinement imposé pour les personnes âgées, plus vulnérables aux formes graves de la maladie.

Le pays a dépassé à dépassé samedi la barre des 40.000 décès liés au Covid-19, et des patients y souffrant du Covid commencent à être transférés vers des hôpitaux allemands en raison de l'encombrement des services de réanimation. Selon la Banque de France, le confinement devrait amputer l'activité de l'économie française de 12% en novembre, soit moins que le recul de 31% en avril. Pour l'ensemble de l'année, elle prévoit une chute du PIB de 9 à 10%. En Suisse, l'armée a mobilisé dimanche des réservistes pour tenter de faire face à la deuxième vague de Covid-19 dans les hôpitaux. "C'est un nouvel effort qui vous est demandé", a lancé le lieutenant-colonel suisse Raul Barca, face à une centaine de soldats, tous masqués, devant le hangar de la place d'armes de Moudon, dans le canton de Vaud (ouest). La Grèce a

quant à elle introduit samedi un deuxième confinement, marchand dans les pas de la France, l'Angleterre, l'Irlande et d'une partie de l'Italie. Pour chaque sortie, les Grecs doivent obtenir un feu vert des autorités, par SMS. Des barrages routiers vérifient les permis spéciaux nécessaires pour se déplacer.

Les collégiens et lycéens grecs, qui doivent rester chez eux, ont suivi lundi leurs premiers cours en ligne malgré des difficultés de connexion internet.

Dans une banlieue d'Athènes, Violette Gerogianni, une lycéenne de 17 ans, estime cette mesure partnarsénaire, car "les mesures sanitaires ne pouvaient pas être respectées complètement dans notre établissement".

La Russie a, elle, enregistré lundi un nouveau record de contaminations quotidiennes avec près de 22.000 cas, Moscou dépassant notamment pour la première fois le pic du mois de mai. Les autorités russes ont cependant jusqu'ici exclu tout nouveau confinement d'ampleur.

En Inde, la saison redoutée de la pollution risque cette fois de décupler les effets du coronavirus, selon des pneumologues de New Delhi. Pour cette raison, le tribunal indien chargé de l'environnement a ordonné lundi l'interdiction des pétards et feux d'artifice durant la fête de Diwali dans les villes à l'air pollué.

ANNONCES LÉGALES

STE « BONELLI »

R. C N° 44949

1°) Aux termes d'un acte S. S. P du 13/10/2020, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L., à savoir :
DENOMINATION : La Sté prend la dénomination de : « BONELLI » Société à Responsabilité Limitée
OBJET :
La Sté aura pour objet, pour son compte ou le compte de tiers, au Maroc comme à l'Étranger :
Atelier de design,
Atelier print,
Atelier de décoration,
Imprimerie numérique,
Imprimerie Offset,
Création et gestion de boutiques,
Achat, vente, de produits promotionnels et publicitaires,
L'édition de journaux, magazines et support presse,
L'édition de tous livres,
Edition promotionnelle - publicitaire,
Edition de produits, souvenirs,
Production et gestion d'émissions de radio et de télévision,
Création et gestion de supports web,
La conception, la réalisation de supports de communication et de publicité,
La conception et la réalisation de toutes les actions de supports se rapportant à la communication, la représentation et la gestion d'affaires,
Le conseil et l'assistance dans toutes opérations de communication,
L'organisation d'événements publicitaires promotionnels, culturels ou autres,
La recherche de sponsoring pour le compte de tiers ou pour les projets de l'entreprise elle-même,
La participation à toutes opérations de représentation de marques, brevets ou licences,
Toutes opérations de courtage, d'intermédiaire, de prospection, de promotion et de commercialisation,
La mise en relation d'affaires dans tous les domaines de l'activité économique,
Régie publicitaire (Radio, télévision, journaux, internet)
Consulting, la réalisation de toutes études de marché, de faisabilité de projets ainsi que toutes études économiques et autres,
Et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, en partie ou en tout à l'une ou l'autre des opérations visées ci-dessus de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société ainsi que toutes participations, directes ou indirectes sous quelques formes que ce soit, dans les entreprises poursuivant des similaires ou connexes.

Import / Export
Gestion de franchise
Négoce produits & services
SIEGE SOCIAL : N° 620 Maison de l'Avocat Av HASSAN II AGADIR
DUREE : La Sté est constituée pour une durée de Quatre Vingt Dix Neuf (99) années
CAPITAL SOCIAL : Le capital est de Cent Mille (100.000,00 Dhs).
GERANCE : Et dès à présent, Mme Touriya OUCHEHAD est nommée gérante de la Sté pour une durée illimitée.
En outre, la Sté sera valablement engagée par la seule signature de la gérante
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce d'Agadir sous le N° 96960 du 04/11/2020.
Pour mention et extrait

AMALLEM TRAVAUX
DIVERS «AMATRADI» - SARL
Capital social : 100 000,00 DH
Siège social:
Hay Midi 01 - Nador
RC: 11919/NADOR
ICE: 001643042000040

1) Aux termes du procès-verbal du 19/10/2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés, a décidé :
- Modification de l'objet social en supprimant les activités : Import Export, Vente de fournitures informatiques et bureaux.
- La modification de l'article 3 des statuts de la société.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020 sous le n° 3477.

DOC INVEST
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de :
14.000.000,00 DH
Siège Social: Res Bab Doukkala Bloc A Ert 1 Appt 1
Bd My Abdellah Marrakech

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30/09/2020, enregistré à Marrakech le 15/10/2020, l'associé unique décide ce qui suit :
Augmentation du capital social, actuellement de huit millions six cent quatre-vingt-neuf mille (8.689.000,00) Dirhams, pour le porter à quatorze millions (14.000.000,00) Dirhams, soit une augmentation de cinq millions trois cent onze mille (5.311.000,00) Dirhams.
Par compensation du compte courant créancier d'associé.
De ce fait, le capital social de la société s'élève à quatorze millions (14.000.000,00) Dirhams, composé de cent quarante mille (140.000) parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, portant les numéros de 1 à 140.000, entièrement libérées et qui sont attribuées en totalité à l'associé unique.
Adoption des statuts refondus de la société.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 04/11/2020 sous le numéro 116784.

AREA TRANS S.A.R.L.
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/10/2020 il résulte ce qui suit :
- Augmentation de capital de 1.000.000,00 Dhs à 1.500.000,00 Dhs
- Modification des articles 6 et 7
- Mise à jour des statuts
II - Le dépôt légal a été effectué au Secrétaire Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05 Novembre 2020 sous numéro 752844RC N°190995.
Pour extrait et mention
La gérance

ATLANTA CONSULTING SARL
S.A.R.L. - au capital de 40 000,00 DHS
Siège Social : Lot El Khozama E/04 N°02 Etage 1 Casablanca
RC : 280677 IF : 14432374

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 Aout 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée, dénommée AKAD BUSINESS SARL au capital de 100.000,00 DH et dont le siège social est situé à : Res Al Fath 217 Bd Brahim Roudani Prolongé, 1er Etage N°3 Casablanca
OBJET :
• Marchand importateur des accessoires téléphoniques et des bracelets pour smartphones;
• Marchand en détail des outils pour usage informatiques;
• Toute activité de vente et de négoce en relation avec les accessoires informatiques et téléphoniques.....
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RC
ASSOCIE GERANT : Monsieur Akram EL HAMDOUNI, né le 05/02/1982 à JAMAAT SHAIM SAFI, de nationalité marocaine, demeurant à Al Azhar Rue 42 Imm 84 Nr 3 Sidi Bernoussi Casablanca et titulaire de la CIN n° H413107 pour une durée illimitée.
ASSOCIE COGERANT : Monsieur Adnane ABOULACHOUAQ, né le 09/07/1984 à MENARA GUELIZ MARRAKECH, de nationalité marocaine, demeurant à Op. Al Ihssane Imm 2 Appt 14 Marrakech et titulaire de la CIN n° EE105371; IMMATICULATION : sous le N° 478701au Registre du commerce de Casablanca et déposé le 05 Novembre 2020 sous le N° 26588. Et sous le N° 752858 au registre chronologique
Pour avis : le gérant

ATLANTA CONSULTING SARL
S.A.R.L. - au capital de 40 000,00 DHS
Siège Social : Lot El Khozama E/04 N°02 Etage 1 Casablanca

AMALLEM TRAVAUX DIVERS «AMATRADI» - SARL
Capital social : 100 000,00 DH
Siège social:
Hay Midi 01 - Nador
RC: 11919/NADOR
ICE: 001643042000040

1) Aux termes du procès-verbal du 19/10/2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés, a décidé :
- Modification de l'objet social en supprimant les activités : Import Export, Vente de fournitures informatiques et bureaux.
- La modification de l'article 3 des statuts de la société.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020 sous le n° 3477.

RC : 280677 - IF : 14432374

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 Octobre 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée, dénommée SONAFERMSARL au capital de 100.000,00 DH et dont le siège social est situé à : Res Al Fath 217 Bd Brahim Roudani Prolongé, 1er Etage N°3 Casablanca
OBJET :
• L'installation et la pose du dispositif de sécurité, les portes blindées, les automatismes des portes et portails, les portes hermétiques, portes vitres automatiques, portes coupe-vitres, portes rapides, équipements de quais, rideaux métalliques et rideau à lanières ;
• L'achat et la vente de toute sorte de motorisation et automatisme de fermeture;
• La menuiserie métallique et vitrage ;
• Toute activité d'importation et d'exportation de dispositif de sécurité manuelle ou avec motorisation et automatisme de fermeture.
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RC
ASSOCIE GERANT : Monsieur Jalal JAIRANE, de nationalité Marocaine, né le 17/12/1977, titulaire de la CIN N° BK139395, demeurant à ROUTE DE LA MEQUE ESC E ETAG 5 APPT 21 PORTE CALIFORNIE CASABLANCA pour une durée illimitée.
ASSOCIE CO-GERANT : Monsieur Abdelhak JAIRANE, de nationalité Marocaine, né le 10/12/1964, titulaire de la CIN N° BE66140, demeurant à 18 RUE ENNAJAF ETG 1 APT 2 BD ABDELMOUMEN CASABLANCA ;
ASSOCIE : Monsieur Said JAIRANE, de nationalité Marocaine, né le 21/09/1962, titulaire de la CIN N° BE418460, demeurant à Essalam 02 GH 15 Imm 02 Nr 1807 Oulfa Casablanca; IMMATICULATION : sous le N° 477377 au Registre du commerce de Casablanca et déposé le 23 Octobre 2020 sous le N° 25514. Et sous le N° 751346 au registre chronologique
Pour avis : le gérant

EXPRESS COFFEE - SARL
Clôture de la liquidation
R.C n° 10495/Nador
ICE : 00144588900005

1/ Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture du 02 Octobre 2020, présidé par Mr. EL IDRISSEI Mohamed, liquidateur nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2020, les associés de la société dénommée «EXPRESS COFFEE - SARL», au capital de 50.000,00 DH et dont le siège social est à Qt. Ouled Lahcen Rue 10 n° 8, 1er étage Appt. N°1 - Nador, ont approuvé à l'unanimité ce qui suit :
- Rapport du liquidateur.
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation.
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation.
2/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020, sous le n°3479.

HERCO - SARL - A.U
Capital social : 100 000,00 DH
Siège social: Quartier Al Matar, Immeuble Rihab 3 - Nador
Commercial Rihab 3 - Nador
RC N°: 17615 /Nador
ICE: 002112417000062

1) Aux termes du procès verbal du 12 Octobre 2020 l'associé unique Mr. DEBZA Ahmed a décidé :
- Augmentation du capital social de 100.000,00 Dhs à 300.000,00 Dhs par la création de 2.000 parts sociales.
- Modification de l'article 6 et 7 des statuts de la société.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 14 Octobre 2020 sous le n°3370.

STE NEW NADOR - SARL - A.U
Constitution de la société
ICE : 002628627000031

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 19 Octobre 2020, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : STE NEW NADOR - SARL - A.U.
Objet : 1/ Fabrication des emballages en plastique 2/ Import export.
Siège social : Hay Al Amal Sonasid N° 47 Selouane - P/Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mme. TAQI Yasmine : 1000 parts x 100 DH = 100.000, 00 DH
Gérance : Mme. TAQI Yasmine est nommée gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au

tribunal de première instance de Nador le 02 Novembre 2020 sous le numéro 3475.

EXPRESS COFFEE - SARL
La dissolution anticipée
R.C n° 10495/Nador
ICE : 00144588900005

1) Aux termes du procès-verbal du 30 Septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société dénommée «EXPRESS COFFEE - SARL», au capital de 50 000,00 DH et dont le siège social est à Qt. Ouled Lahcen Rue 10 n° 8, 1er étage Appt. N°1 - Nador, a décidé la dissolution anticipée de ladite société, ainsi a désigné Mr. EL IDRISSEI Mohamed comme liquidateur.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020, sous le n°3478.

EXPRESS COFFEE - SARL
Clôture de la liquidation
R.C n° 10495/Nador
ICE : 00144588900005

1/ Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de clôture du 02 Octobre 2020, présidé par Mr. EL IDRISSEI Mohamed, liquidateur nommé par l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2020, les associés de la société dénommée «EXPRESS COFFEE - SARL», au capital de 50.000,00 DH et dont le siège social est à Qt. Ouled Lahcen Rue 10 n° 8, 1er étage Appt. N°1 - Nador, ont approuvé à l'unanimité ce qui suit :
- Rapport du liquidateur.
- Examen et approbation du compte définitif de liquidation.
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat.
- Constatation de la clôture de la liquidation.
2/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020, sous le n°3479.

HERCO - SARL - A.U
Capital social : 100 000,00 DH
Siège social: Quartier Al Matar, Immeuble Rihab 3 - Nador
Commercial Rihab 3 - Nador
RC N°: 17615 /Nador
ICE: 002112417000062

1) Aux termes du procès verbal du 12 Octobre 2020 l'associé unique Mr. DEBZA Ahmed a décidé :
- Augmentation du capital social de 100.000,00 Dhs à 300.000,00 Dhs par la création de 2.000 parts sociales.
- Modification de l'article 6 et 7 des statuts de la société.
2) Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador, le 02 Novembre 2020 sous le n°3474.

STE NEW NADOR - SARL - A.U
Constitution de la société
ICE : 002628627000031

1) Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 19 Octobre 2020, il a été établi des statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : STE NEW NADOR - SARL - A.U.
Objet : 1/ Fabrication des emballages en plastique 2/ Import export.
Siège social : Hay Al Amal Sonasid N° 47 Selouane - P/Nador.
Durée : 99 années à compter du jour de la constitution définitive.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, réparti comme suit :
Mme. TAQI Yasmine : 1000 parts x 100 DH = 100.000, 00 DH
Gérance : Mme. TAQI Yasmine est nommée gérant associé unique de la société pour une durée indéterminée.
Année sociale : Commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
2) Le dépôt légal a été effectué au

Ela Conseil
37, Rue Ait Ourir - Casablanca
Tél : 022 47 49 46 / 47 56 25
Décisions Extraordinaires
« OPTIPROD » S.A.R.L A.U
Au capital de 100.000 Dhs
Siège social : 3, Rue Ait Ourir, 2ème étage, Bourgogne - Casablanca
RC n° : 302729
IF n° : 15165450

Aux termes d'un Procès Verbal en date du 11 Mars 2020, l'associé unique a décidé ce qui suit :
- Transfert du siège social de l'ancienne adresse : N° 02, Rue 6 Octobre, Quartier Racine - Casablanca à l'adresse suivante : Appart 5, Immeuble 186, Ensemble Résidentiel « Al Baraka » GR GH 17 A, Hay Hassani - Casablanca.
- Modifications statutaires consécutives à cette opération et mise à jour des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro : 752691
Pour Extrait et Mention
Ela Conseil.

FIBER COAT MAGHREB
RC : 477861
Constitution d'une SARLAU

I - Au terme d'un acte sous seing privé en date du 07/Octobre 2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
* la dénomination : FIBER COAT MAGHREB
* l'objet : Mécanicien Constructeur, Entreprise de travaux divers ou constructions
* le siège sociale : n° 5, Rue 7, Etage 2, Appt 4, Saada, Sidi Bernoussi - Casablanca
* le capital social : est fixé à 100.000,00 dh divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 dh chacune, libérées et attribuées en totalité à l'associé unique
- Mr. SADIKI MOHAMMED 1.000 parts
* la gérance : la société est gérée par Mr. SADIKI MOHAMMED pour une période non limitée, ainsi la société sera engagée sa signature.
* ANNEE SOCIALE : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année
II - DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au centre régional d'investissement de Casablanca.

PLYTRAV SARL
RC : 419907
Cession des parts sociales

I - au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 13/10/2020, les associés de la société «PLYTRAV» SARL ont notamment :
* Constaté les cessions des parts sociales par Mr. SADIKI WALID (500 parts) au profit de Mr. EL AAYADI AHMED et transformation de la forme juridique de la société en une SARLAU
* La démission de Mr. SADIKI WALID de ses fonctions de cogérant et maintien de Mr. EL AAYADI AHMED gérant unique de la société pour une durée non limitée.
II - le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04 Novembre 2020 sous le numéro : 752685.

Constitution d'une S.A.R.L
« AM NOUREDDINE NEGOCE »

Au terme d'un acte .S.S.P en date de 13/10/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination : « AM NOUREDDINE NEGOCE ».
- Objet : Import-export
- Siège social : 13 rue Ahmed El Majjati Res Les Alpes Ert 1 N :8 Maarif 20330 Casablanca
- Durée : 99ans
- Capital social:100.000 DH, divisé en 1000 part de 100DH entièrement souscrites, libérées, attribuées à : MR : MOUHALI NOUREDDINE : 600 parts
Mme : MOUHALI MALIKA : 400 parts
- Gérance : Mouhalij Nouredine ET Mouhalij Malika, pour une

durée illimitée.
- Années sociale : du 1er janvier au 31 Décembre
Le dépôt légal effectué auprès du greffier du tribunal du commerce de Casablanca par le CRI en date de 13/10/2020. RC :475603.

« DAKIRA » SARL
Société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital de 100.000 Dirhams
Siège Social : 26 Avenue Mers Sultan Appt N°03 Casablanca

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 05/10/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « DAKIRA » SARL
Siège Social : 26 Avenue Mers Sultan App N°03 - Casablanca
Objet : La société a pour objet : la représentation, concession, distribution de produits informatiques
Durée : 99 Ans à compter du jour de sa constitution.
Capital : Le capital social est fixé à la somme de CENT Mille Dirhams (100.000) Dirhams, divisé en MILLE (1000) parts sociales de Cent (100) Dirhams chacune, Libéré du QUART appartenant à : M. TARIK IDRISSEI : 500 PARTS = 50 000 DH
M. ABDELAZIZ HABIB : 500 PARTS = 50 000 DH
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le : 03/11/2020, sous le n° 752487. - RC N° : 478399.

« ELYAFOOD » S.A.R.L
47, Bd Lalla Yacout
5ème Etage - Casablanca
Constitution de société à responsabilité limitée

I - Aux termes d'un acte sous-seing privé en date à Casablanca du 29 juillet 2020, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « ELYAFOOD » S.A.R.L
OBJET : La société a pour objet :
- Commercialisation de tous les produits de confiserie et chocolaterie
SIEGE SOCIAL : 47, Bd. Lalla Yacout 5ème Etage Casablanca
DUREE 99 années
CAPITAL : Le Capital est fixé à la somme de 300.000,00 DHS divisé en 3.000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :
- Mr. ZOUBAIR EL YASSE : 1.200 Parts
- Mr. HASSAN EL YASSE : 1.200 Parts
- Mr. MOHAMED EL YASSE : 600 Parts
ANNEE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.
GERANCE : Mr. ZOUBAIR EL YASSE et Mr. HASSAN EL YASSE sont désignés Cogérants de la société pour une durée illimitée.
BENEFICE : Après prélèvement de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision de l'associé.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 22 Octobre 2020 sous Numéro 75111.
III - La société a été immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le N°477173.
Pour Extrait et Mention

« YAJABAR » SARL
SIEGE SOCIAL :
61, Avenue Lalla Yacout Angle Mustapha El Maani Etage 2 N°62 - Casablanca
R.C.N° : 148743

Cession des parts sociales
Mise à jour des statuts
1- Aux termes des actes sous-seing privé en date à Casablanca du 22 Septembre 2020 de la société « YAJABAR » Société à Responsabilité Limitée, au Capital de 100.000,00 DHS, il a été décidé ce qui suit :
* Cession de 1.000 parts sociales Dont : 500 Parts de Mr. Abdeljabar Raji et 500 Parts de Mr. Abdelaziz Raji au profit de Monsieur Abdenbi Elatmani.
II- Aux termes du Procès-verbal de

l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Casablanca du 22 Septembre 2020 de la société « YAJABAR » Société à Responsabilité Limitée, au Capital de 100.000,00 DHS, il a été décidé ce qui suit :
- Approbation des cessions des parts sociales.
- Mr. ABDENBI ELATMANI est Gérant unique de la société pour une durée illimitée.
- Engagement de la société par la Signature Unique de Mr ABDENBI ELATMANI.
- Modification des articles 6, 7, 43, 44, 45 et 46 des Statuts.
- Mise à jour des Statuts de la société.
III- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le : 16 Octobre 2020 sous N° 750165.
Pour Extrait et Mention

« TIPEL » S.A.R.L
Siège Social : 39-41, Bd Fouarat Rue 1 Hay Mohammadi - Casablanca
R.C N° 65287

Transfert de siège social
I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Aout 2020 de la société dite « TIPEL » Société à Responsabilité Limitée, au Capital de 100.000,00 DHS, il a été décidé ce qui suit :
* Transfert de siège social à Casablanca, 47, Bd Lalla Yacout Etage 5, précédemment établi à la même ville : 39-41 Bd Fouarat Rue L Hay Mohammadi.
* Modifications de l'article 4 des Statuts.
II- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca, le : 22 Octobre 2020 sous N° 751210.
Pour Extrait et Mention

ADV MAROC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 300.000,00 DHS
Siège social :
Résidence YASMINE - 6° Etage - Bloc B1- n°41 - Q I - Agadir

I - Suite à la décision de la gérance en date du 13 octobre 2020 de la « SOCIETE ADV MAROC », il a été constaté ce qui suit :
* D'augmenter le capital social de la société d'une somme de 300.000,00 DHS pour le porter de 300.000,00DHS à 600.000,00 DHS par un apport en numéraire.
* De modifier, en conséquence, les articles 6 (apports) et 7 (parts sociales) des statuts.
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe de Tribunal de Commerce d'Agadir le 09 novembre 2020 sous le n° 96997.

Socrate Distribution Industriel & Electrique
Par abréviation « SODIELEC » Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 DH
Siège Social : Angle Boulevard Yaacoub El Mansour et Rue Socrate Résidences Masurel Immeuble G Magasin n° 01 Rez de Chaussée Maarif Casablanca
R.C : 318543
I.F : 15221207

Cessions de parts sociales
1- Suite à l'Assemblée Générale tenue le 15 Juin 2020, les associés ont décidé ce qui suit :
- Approbation de cessions de parts sociales intervenues entre Monsieur AHARCHAOU Mustapha (cédant) au profit de Monsieur MOAMAH Abdelhak (80 parts), et entre AHARCHAOU Mustapha (cédant) et EL ASSAL Ahmed (20 parts).
- Nomination de Monsieur EL ASSAL Ahmed en qualité de gérant unique.
- Modifications corrélatives des articles (6,7 et 14) des statuts suite à la cession des parts sociales
- Adoption des statuts mis à jour.
- Pouvoirs pour formalités et dépôts.
2- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02 Novembre 2020 sous le numéro 752232.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 DH
Siège Social : Angle Boulevard Yaacoub El Mansour et Rue Socrate Résidences Masurel Immeuble G Magasin n° 01 Rez de Chaussée Maarif Casablanca
R.C : 318543
I.F : 15221207

Cessions de parts sociales
1- Suite à l'Assemblée Générale tenue le 15 Juin 2020, les associés ont décidé ce qui suit :
- Approbation de cessions de parts sociales intervenues entre Monsieur AHARCHAOU Mustapha (cédant) au profit de Monsieur MOAMAH Abdelhak (80 parts), et entre AHARCHAOU Mustapha (cédant) et EL ASSAL Ahmed (20 parts).
- Nomination de Monsieur EL ASSAL Ahmed en qualité de gérant unique.
- Modifications corrélatives des articles (6,7 et 14) des statuts suite à la cession des parts sociales
- Adoption des statuts mis à jour.
- Pouvoirs pour formalités et dépôts.
2- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 02 Novembre 2020 sous le numéro 752232.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 DH
Siège Social : Angle Boulevard Yaacoub El Mansour et Rue Socrate Résidences Masurel Immeuble G Magasin n° 01 Rez de Chaussée Maarif Casablanca
R.C : 318543
I.F : 15221207

Face aux maladies virales

Renforcez vos moyens de défenses immunitaires

Depuis quelques jours le climat est instable, ni trop chaud, ni trop froid. On ne sait plus sur quel pied danser. Dans son bulletin quotidien, la météo nationale présente dès températures qui font du yo-yo. Pendant une même journée, on peut vivre deux saisons : chaleur, froid et température douce. Il ne faut pas se fier à ce redoux passager, car les températures bien plus froides sont à nos portes. Gare aux microbes et virus qui vont reprendre de l'activité, ce qui est le cas pour les infections ORL et la grippe. Cette année sera plus difficile dans la mesure où la grippe cohabite avec le coronavirus, deux maladies redoutables pour lesquelles on ne dispose pas encore d'aucun traitement. Dès aujourd'hui, et sans attendre, chacun de nous devra préparer son corps à affronter le froid hivernal, donner un petit coup de pouce à son organisme pour renforcer ses défenses immunitaire. On vous dit tout.

■ Ouairdirhi Abdelaziz

Pour l'heure et comme tout un chacun le sait, la médecine ne dispose d'aucun médicament qui puisse anéantir définitivement la Covid-19.

Pour les virus de la grippe, il y a heureusement des vaccins efficaces qui permettent de prévenir cette maladie, qui faut-il le rappeler, n'a pas de traitements spécifiques.

Les médecins prescrivent des vitamines, du paracétamol, du repos et parfois des antibiotiques pour éviter une surinfection.

Tout ceci est bien beau, ce n'est pas sorcier. On peut tous se rendre à la pharmacie la plus proche et le tour est joué. Cependant, la partie n'est jamais gagnée totalement car il est très difficile de venir à bout d'un virus. Il n'y a qu'à voir ce que cause le SRAS COV 2, responsable de la covid-19.

Comment peut-on se débarrasser ou du moins combattre une infection virale ? Il n'y a qu'une seule réponse, les défenses élaborées par notre système immunitaire. Il s'agit de renforcer notre système immunitaire, grâce à une alimentation saine et équilibrée, de l'activité physique, bonne hygiène de vie. Pas de tabac, ni autres éléments nocifs, ce qui contribue à la santé de l'individu en renforçant ses moyens de défenses immunitaires

Qu'est-ce que l'immunité ?

L'immunité fait référence aux mécanismes de défense d'un organisme vivant contre des agents étrangers, notamment infectieux, susceptibles de menacer son bon fonctionnement ou sa survie. L'ensemble des cellules et tissus et des molécules qui concourent à opposer une résistance aux infections est appelé système immunitaire.

Il est connu depuis longtemps qu'avec l'âge ou la maladie, l'immunité s'affaiblit et le corps devient plus vulnérable aux infections. Ces dernières deviennent souvent plus fréquentes et plus graves. Une grippe qui en temps normale est banale peut alors dégénérer en pneumonie et être fatale.

Pour éviter d'en arriver là, le meilleur moyen est la stimulation immunitaire des moyens de défenses de l'organisme.

Pas tous égaux

Cela dit, on remarque que certains adultes apparemment en bonne santé et possédant une quantité normale de cellules immunitaires (selon les analyses sanguines) contractent souvent des infections comme le rhume ou la gastroentérite. Au contraire, dans des conditions similaires, d'autres y sont plus résistants. La différence se jouerait essentiellement sur le plan des habitudes de vie. En effet, de nombreuses données provenant d'études épidémiologiques indiquent que l'alimentation, le tabagisme, le sommeil, l'activité physique, le degré de stress, la qualité des relations humaines et le milieu de vie influencent tous la qualité de la réponse immunitaire.

Ainsi, santé et immunité sont étroitement liées, prendre soin de sa santé au jour le jour permet d'améliorer son immunité, et vice-versa.

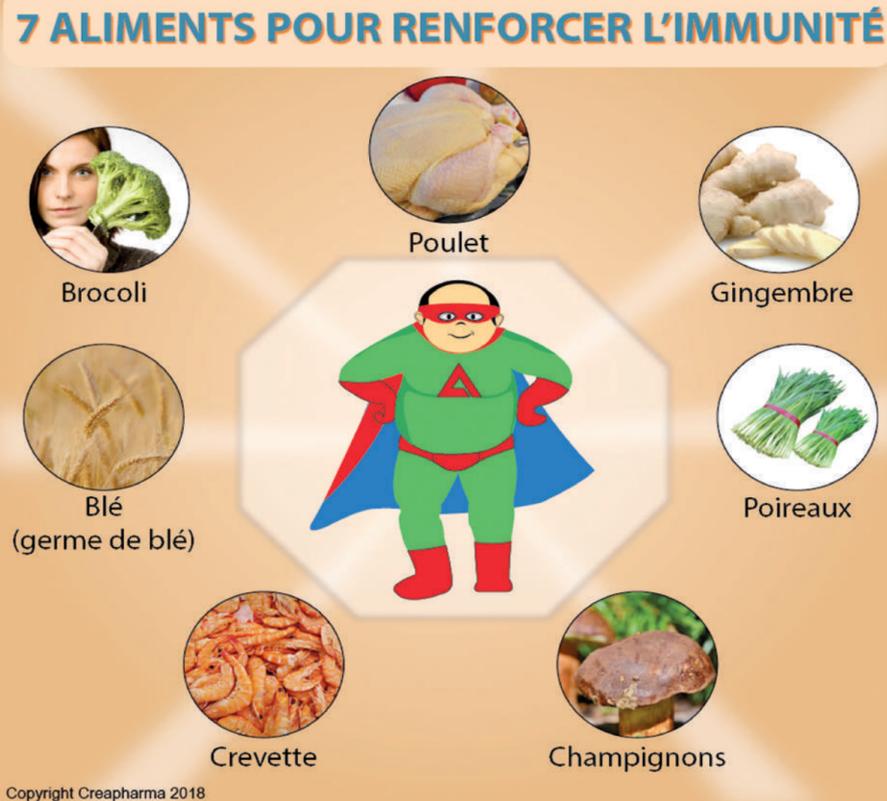
Les aliments qui renforcent le système immunitaire

Avec l'arrivée du froid, de la pluie, de la neige, des rafales de vent, notre corps est soumis à rude épreuve et nous devenons plus vulnérables aux microbes. L'alimentation est au cœur de la régulation de l'immunité. Elle régule notre capacité à nous défendre de manière optimale.

Une alimentation saine, équilibrée, variée et adaptée aux besoins nutritionnels de chacun de nous selon votre âge, permet de renforcer notre système immunitaire et limiter le risque d'infections.

Il est donc essentiel de faire au moins 3 repas équilibrés par jour.

Le corps humain est construit de manière à nécessiter ces trois repas, avec des collations au besoin. L'estomac se vide entièrement après quatre heures,



c'est donc pour cette raison qu'on conseille d'espacer les repas de quatre à six heures.

Une fois que vous consommez vos trois repas par jour, il faut s'assurer de l'équilibre du repas. En résumé, on a besoin de glucides, de protéines et de vitamines et minéraux dans notre assiette.

Des compléments alimentaires pour booster le système immunitaire

Dans notre alimentation, nous trouvons certaines vitamines et minéraux qui permettent d'assurer un bon état de santé. Parmi les plus efficaces pour booster le système immunitaire, nous pouvons retrouver les vitamines A, C, E, D, le fer, le zinc, le cuivre. Il ne faut pas perdre de vue quelques nutriments essentiels à notre système immunitaire

La vitamine A : les fruits et les légumes aux couleurs vives. Carottes, le chou vert frisé, les feuilles de chou vert, les tomates et le basilic.

Les vitamines B : les poivrons rouges d'Amérique, les brocolis, la laitue, poisson et des produits laitiers, viande.

La vitamine C : les agrumes, (oranges, pamplemousse, mandarines, citron), les poivrons rouges les brocolis, la laitue.

La vitamine D : le lait et les œufs, le saumon, et les crevettes.....

Le zinc, le cuivre et le sélénium sont d'excellents antioxydants. Ils permettent d'entretenir votre système immunitaire. Vous pouvez trouver ces oligoéléments dans les protéines animales (viande, poisson, œufs).

Les probiotiques, ce sont des bactéries ou levures contenues dans certains aliments. Ils permettent de renforcer le système immunitaire.

Les probiotiques se trouvent dans les aliments fermentés tels que le yaourt, les laits fermentés ou le fromage.

Intérêts du sommeil

Je ne vous apprend rien, en disant qu'il suffit d'une nuit blanche pour se sentir très affaibli, vide, difficile de se tenir debout, et surtout que cela affaiblit le système immunitaire.

Ce qui est aujourd'hui un véritable dilemme que vivent de très nombreuses personnes, surtout dans la société actuelle où tout va vite, où nous sommes constamment agressés par la pollution, le rythme trépidant de la vie, le transport en commun, les embouteillages, le stress, l'anxiété, les problèmes personnels non résolus, l'érosion du pouvoir d'achat, les soucis de la vie, le bruit, le sentiment d'insécurité

sique sur l'organisme ?

Le sport modéré réalisé en tant que loisir a de nombreux effets bénéfiques sur la santé.

Le sport limite le stress, ce qui est aussi en faveur d'un sommeil de meilleure qualité. Il a un effet positif sur le fonctionnement du cœur. Il prévient certains cancers.

Le sport entraîne une diminution du risque d'apparition du diabète non insulino-dépendant. Une activité physique régulière modérée permet de prolonger l'espérance de vie.....

30 minutes d'exercices physiques sont recommandées au quotidien afin de garder la pêche au fil des saisons. L'activité physique est dite « immunostimulante », c'est-à-dire que notre système immunitaire sera boosté et dynamisé par un afflux accru en anticorps et en globules blancs, car ils se déplacent plus rapidement dans notre corps. On estime par exemple que le risque d'infections respiratoires est diminué d'environ 40 %.

Tabagisme et immunité

Il est clairement démontré que les fumeurs présentent un risque majoré de contracter le nouveau coronavirus et de développer une forme grave de la maladie. C'est les résultats d'une étude menée sur des malades du SARS-CoV-2 en Chine et publiée dans The New England Journal of Medicine, qui nous apprend que le risque de passage en réanimation et de décès passe de 5 % à 12 % pour les fumeurs par rapport aux non-fumeurs. Le tabac et les produits tabagiques endommagent les vaisseaux sanguins et diminuent le flux sanguin. Les plaies se cicatrisent plus lentement et les fumeurs ont également tendance à être plus souvent malades que les personnes qui évitent la fumée. Le tabagisme endommage aussi quelques unes des barrières naturelles de notre corps à l'infection, surtout les tissus de la bouche et de la gorge. Quand ces barrières sont altérées, les agents infectieux peuvent s'introduire plus facilement dans notre organisme et nous inoculer la maladie. Si vous le pouvez, c'est le moment vraiment opportun pour cesser de fumer, car le tabac est un facteur de risque connu des maladies respiratoires.

Pour conclure sur une note positive, une note d'optimisme, restons tous zen surtout en ce moment précis, dans ce contexte particulier.

Prenons soin de nous-mêmes, de nos enfants, de nos proches et des autres qui sont vulnérables.



Point de vue

Le Maroc et la récupération du Sahara à travers le quotidien espagnol ABC

Notre propos s'articulera autour des deux axes suivants :

1. Nous donnerons d'abord un bref aperçu sur le quotidien ABC. Dans cette partie nous allons aborder le contexte historique dans lequel ABC a adopté une ligne éditoriale spécifique fondée sur des orientations idéologiques conservatrices.
2. A travers l'analyse d'un ensemble d'articles, nous tenterons de mettre au jour la manière dont ABC a traité l'un des moments cruciaux de l'histoire du Maroc, à savoir la Marche verte. Quelles sont donc les caractéristiques du quotidien ABC ? Quels sont les traits distinctifs du discours adopté à l'égard de la Marche verte en tant qu'événement historique ?



Par Youssef Akmir
Université Ibn Zohr - Agadir

Aperçu sur le parcours de ABC

ABC a été fondé à Madrid le 1er janvier 1903 par Torcuato Luca de Tena et Álvarez-Ossorio. Journal de tendance conservatrice, politiquement de droite, ABC avait adopté et adopte toujours une ligne éditoriale à soutenir la monarchie à travers un discours politique simple et populaire destiné à des lecteurs appartenant à diverses couches sociales.

Dans son parcours, ABC fut d'abord un hebdomadaire. Il est devenu un quotidien à partir de juin 1905 et ce pour pallier le vide en matière journalistique dans le sud de l'Espagne. La direction de ABC procéda à fonder la section de l'Andalousie qui veilla à publier ABC Andalusia en 1929 à Séville.

Quand la guerre civile fut déclenchée en 1933, ABC de Séville se sépara de la direction de ABC de Madrid. Les deux quotidiens adoptèrent deux lignes éditoriales, politiquement et idéologiquement différentes car ABC de Madrid soutint les républicains alors que ABC de Séville choisit le camp des franquistes.

Après la guerre civile et la prise de pouvoir par Franco, ABC est devenu le porte-parole du régime franquiste. Mais ce qui le distingua à cette période c'est qu'il n'a pas évolué et peinait à apporter de nouvelles informations. A la fin des années 60 du siècle dernier, ABC connaîtra un nouvel essor d'ordre qualitatif quant au traitement de nouveaux thèmes. C'était le résultat de la détente politique que l'Espagne commença à connaître lorsque le code de la presse entra en vigueur et quand le nouveau ministre de l'information, Manuel Fraga, décida d'annuler la censure. On constata alors une amélioration remarquable des contenus, ce qui entraîna une nette augmentation des ventes. De fait, ABC aborda ainsi divers thèmes d'ordre politique et social propres à l'Espagne et au reste du monde. Voici quelques-uns des titres renvoyant à certains thèmes que le quotidien a pu aborder bénéficiant de la sorte du nouveau contexte politique et social que connut alors l'Espagne.

- L'opposition au régime franquiste à l'étranger
- Les échos de la question basque en France
- La situation dans le monde arabe
- Les activités du parti socialiste espagnol (PSE) en France

Aux environs de cette période les ventes ont sensiblement augmenté. Entre 1966 et 1971 ABC a pu occuper la deuxième place sur le plan national après le quotidien Lavanguardia au point qu'on répétait que ce qui n'est pas publié dans ABC n'est point une information. En 2005, sous la direction d'un rédacteur en chef conservateur et controversé, ABC, quant aux ventes, a pu occuper la deuxième place sur le plan national, ce qui signifie qu'une opinion publique conservatrice et monarchiste existe bel et bien en Espagne.

2. ABC et l'histoire du Maroc au début du XXe siècle

ABC a couvert les événements de la guerre du Rif en 1909, dits combats Khandaq ad-Dhib aux environs de Mellilla où il a envoyé des reporters et des chroniqueurs ayant la charge de décrire de visu ces combats. ABC a eu le privilège l'avantage de prendre des images aériennes. ABC fut donc le premier journal dans le monde qui a pris des photos aériennes de guerre. En 1911, du cœur de Fès, l'envoyé du quotidien couvrit la révolte et les pressions exercées par la France sur le Sultan du Maroc. En 1925, ABC couvrit les événements relatifs à l'alliance franco-espagnole contre Mohammed Ben Abdelkerime Khattabi, car son envoyé spécial rapportait, à partir des côtes de El Hoceima, les événements relatifs aux opérations militaires franco-espagnoles menées ainsi que les ripostes de la résistance rifaine. C'est un aperçu sur le parcours de ABC, mais qu'en est-il de sa couverture de la Marche verte et de la récupération du Sahara

3. La Marche verte à travers ABC

Les informations que contient ABC nous a aidé à traiter la Marche verte et ce à partir de trois axes.

1. Revendication d'une souveraineté historique sur le Sahara. : Le verdict de la Cour internationale de La Haye. Le Maroc décide d'une Marche pacifique vers le Sahara. ;
 2. Les négociations entre l'Espagne et le Maroc et la Mauritanie ;
 3. Le départ de l'Espagne et la récupération du Sahara
- Tous les articles consultés sont publiés entre mai 1975 et février 1976. C'est dire que c'est la période durant laquelle la question du Sahara va connaître des avancées politiques qui ont abouti à mettre terme à la présence espagnole sur les territoires récupérés.



Malgré la nature conservatrice du quotidien, nous remarquons qu'il adopte un discours modéré, moins chauviniste à le comparer à d'autres quotidiens espagnols comme Ya ou Arriba Espana.

Dans une chronique publiée le 13 mai 1975, l'auteur propose que l'Espagne se retire du Sahara et rappelle à l'opinion publique les catastrophes causées par les aventures hégémonistes espagnoles dans le continent africain qui ont conduit à des guerres comme Khandaq ad-Dib ou Anoual. L'Espagne peut donc s'épargner l'indignation que peut susciter éventuellement tout affrontement militaire avec le Maroc, affrontement inéluctable si l'Espagne décide de continuer à occuper le Sahara. Selon l'auteur de cet article « les déclarations du gouvernement au sujet du Sahara sont tombées au bon moment pour évoquer la question du retrait du Sahara dans les plus brefs délais possibles ». Dans le même contexte, l'auteur de l'article rappelle les défaites que l'armée espagnole a essuyées au Maroc au début du XXe siècle et ce travers les pensées du philosophe Angel Ganivet qui dit : « l'Afrique a largement empoisonné le moral de la nation, exangue son corps, épuisé ses ressources, fané ses espérances et sa foi dans l'avenir, et a généralisé l'injustice et l'absurdité historique. » l'article finit ainsi : « Sortons du Sahara le plus tôt possible. Rappelons-nous cette fameuse vérité selon laquelle l'écho de tout coup de feu tiré en Afrique résonne en Espagne ».

1. Le Maroc décide d'une Marche pacifique vers le Sahara.

Dans la livraison du 17 octobre 1975, ABC consacra tout une page au discours du feu Hassan II consacré au devoir de libérer les régions du Sahara. Dans le même numéro ABC a publié un article qui indique que le ministre des Affaires Etrangères, Ahmed Laraki, a déclaré qu'une marche civile se dirigera dans les jours qui viennent vers le Sahara. Cette marche comprend 350000 citoyennes et citoyens pour libérer les territoires occupés et ce à la suite du verdict de la Cour internationale de La Haye. Dans le même article, ABC indique que M. Ahmed Laraki confirma, dans ses déclarations faites dans une conférence de presse aux Nations Unies, qu'il s'agit d'une marche civile et que l'Espagne doit assumer les conséquences si elle décide de s'opposer à cette marche. ABC a évoqué également les déclarations de Ali Skalli, ambassadeur du Maroc auprès des Nations Unies, dans lesquelles il a insisté sur l'importance de cet événement historique ainsi que sur la reconnaissance de la Cour internationale de La Haye du poids juridique et de la présence historique de la souveraineté du Maroc sur les territoires sahariens. L'ambassadeur du Maroc a également insisté sur le fait que les revendications du Maroc ont été reconnues par l'instance consultative des Nations Unies ce qui revient donc à dire que c'est une reconnaissance claire et nette ne souffrant aucune ambiguïté ni malentendu.

2. Les pourparlers maroco-mauritano-espagnols

ABC consacra une série d'articles aux pourparlers maroco-espagnols qui allaient aboutir à l'accord de Madrid. Dans ce cadre ABC publia diverses informations sur les relations entre Rabat et Madrid. ABC aura donc un rôle important dans la création d'une prédisposition au sein de l'opinion publique pour le convaincre d'un éventuel retrait de l'Espagne du Sahara. Dans sa livraison du 22 octobre 1975, ABC rapporte que le gouvernement espa-

gnol a pris l'initiative d'opter pour les solutions pacifiques concernant la question du Sahara et ce à travers les voies diplomatiques. ABC rend compte de la visite qu'effectua au Maroc M. José Solles, Secrétaire Général du gouvernement espagnol, ainsi que la manière dont il a été reçu par le Roi Hassan II. Le même article rend compte de l'effet positif de cette visite aussi bien à Rabat qu'à Madrid car il a été considéré comme étant la pierre angulaire dans une nouvelle ère dans les relations maroco-espagnoles qui seraient marquées par l'entente et la coopération.

Dans la livraison du 26 octobre, ABC a publié un article dans lequel il rend compte de la visite qu'effectua le ministre des Affaires Etrangères du Maroc, Ahmed Laraki, ainsi que des négociations qu'il a eues avec Arrias Navarro. Ces négociations s'interrompirent, selon le journal à cause de la détérioration de l'état de santé de Franco.

A propos du même sujet, ABC a publié dans sa livraison du 12 novembre 1975 un article dans lequel il dit que, sur le coup de cinq heures du jour d'avant, est arrivée à l'aéroport de Barjas une délégation marocaine de haut niveau comprenant le premier ministre, Ahmed Ossmane, le ministre des Affaires Etrangères, Ahmed Laraki, le ministre de Travail et des affaires sociales, El Khattabi, et le secrétaire d'Etat chargé des affaires du Sahara, Abdessalam Znined ainsi que Karim Lamrani. Tous ont été reçus par le chef du gouvernement Arrias Navarro, le ministre des A E Pedro Cortina Mori et les ambassadeurs du Maroc et de l'Espagne, Abdellatif Filali et Martine Camero. Les négociations ont eu lieu ce jour même dans le local de la primature.

Dans le même contexte, ABC a publié dans sa livraison du 14 novembre 1975 un article dans lequel il confirme, selon des sources fiables, que les négociations entre le Maroc, la Mauritanie et l'Espagne, que présidaient Ahmed Ossman, Hamdi Ould Meknès et Arrias Navarro, aboutiraient à l'accord de Madrid.

Dans le même numéro, ABC a publié un article dans lequel il souligne le sentiment de satisfaction avec lequel il a reçu le discours du Roi Hassan II qui a donné l'ordre de faire marche-arrière et qui a insisté sur l'amitié, les relations de bon voisinage liant le Maroc et l'Espagne. Le même article indique que le Roi avait reçu dans les jours qui suivent M. le ministre Caro Pagadarró et M. le ministre des Affaires Etrangères José Solles à Agadir. Une délégation de haut niveau a été dépêchée pour négocier avec les hautes autorités espagnoles et compris le Roi Juan Carlos.

3. Le retrait de l'Espagne et la récupération du Sahara

Parallèlement à la Marche verte et aux négociations diplomatiques, il y avait eu d'autres événements qui ont eu lieu qui se sont produits dans le contexte historique que nous décrivons ici et que ABC a tenté de cerner de plus près. L'évacuation de la population espagnole du Sahara et le retrait des autorités espagnoles, tels sont les thèmes abordés par le quotidien. Il a également rendu comptes des différentes étapes de ces opérations. Dans sa livraison du 23 octobre 1975, ABC a rapporté que la demande en ce qui concerne les billets d'avion assurant le trafic entre le Sahara et la péninsule ibérique et les Iles Canaries a enregistré une hausse considérable. Le quotidien a rapporté également que d'autres trafics supplémentaires ont été prévus. Cette hausse de la demande de billets était la conséquence de l'évacuation et le retour des colons espagnols au pays. Dans le même article,

ABC informe qu'il y avait d'autres avions militaires sillonnaient le ciel de Laayoun en vue de transporter les bagages des colons espagnols. De sources sûres, selon le quotidien, des avions-cargos ayant la capacité de transporter 150000 kg ont décollé depuis le début de la semaine de Laayoun pleins à craquer vers l'Espagne.

C'est dans le même cadre que s'inscrit l'article publié par ABC le 6 novembre 1975 dans lequel il rapporte que le navire Plusultra a quitté le port en transportant 117 voyageurs espagnols ainsi que du matériel, quelques produits et quelques voitures. Le quotidien rapporte que l'évacuation massive de la population espagnole du Sahara avait pour conséquence une forte diminution dans le nombre de celle-ci qui ne dépassait alors pas 1100 âmes. Les autorités ont procédé à ouvrir des bureaux chargés de donner aux colons espagnols des sommes d'argent pour se procurer des billets d'avion et pour faciliter leur évacuation ainsi que des coupons-mandats dont la valeur a été fixée à 25000 pesetas.

ABC a rendu compte d'un autre événement, à savoir le retrait des troupes espagnoles du Sahara et les circonstances dans lesquelles a eu lieu ce retrait car cette opération logistique se fait dans la dans le secret total sans préciser ni les dates ni le degré et que l'évacuation militaire, selon les déclarations du Général Gomez De Salazar, s'est faite à 50% et que c'est par Villa Cisneros (Dakhla) que se fait le transfert des équipements militaires lourds.

Le dernier article que nous mentionnons ici a été publié par ABC le 29 février 1976. Dans cet article ABC rapporte que le dernier drapeau espagnol au Sahara a été officiellement roulé ce jour-là après avoir informé le conseil de la Jamaa au Sahara et le Secrétariat général de l'ONU du retrait définitif des autorités espagnoles du Sahara.

Telles sont les quelques questions que nous avons soulevées à travers les articles publiés par ABC en 1975 qui nous permettent d'avoir une idée générale sur le rôle médiatique que la presse espagnole écrite a pu jouer.

- Víctor Olmos, Historia del ABC. 100 años clave en la Historia de España. Barcelona, Plaza y Janés, 2002, p. 719.
- Víctor Olmos, op. cit.
- Francisco Javier Davara Torrego, « Los periódicos españoles en el tardo franquismo. Consecuencias de la nueva ley de prensa » Revista de Comunicación y Hombre, n° 1, 2005, pp. 131-147.
- Manuel Ruiz Romero, « Censura y consignas en la prensa franquista. Algunos ejemplos de dirigismo informativo » ÁMBITOS. Revista Internacional de Comunicación, n° 9-10, Semestre 2, 2002, Universidad de Sevilla, Año 2003, pp. 507-529.
- ABC, 12 de Noviembre de 1975, « Granada : Detenidas treinta y siete personas acusadas de actividades subversivas ».
- ABC, 4 de Noviembre de 1975, « Rotundo fracaso de la marcha internacional : Los escasos manifestantes, atreídos, calados por la lluvia, ni siquiera pudieron hablar con representantes vasco-franceses ».
- ABC, 15 de Agosto de 1979, « Enfrentamiento en Beirut entre Tropas Sirias y Milicianos Derechistas ».
- ABC, 31 de Mayo de 1975, « Felipe Gonzalez: Cambiar las estructuras economicas ».
- Víctor Olmos, op. cit.
- Israel Villana, « ABC, Mas de un siglo informando desde Marruecos », ABC, 26 de Enero de 2011.
- ABC, 26 de Enero de 2011, op. cit.
- ABC, 13 de Mayo de 1975, « Sahara ».
- ABC, 13 de Mayo de 1975, op. cit.
- ABC, 17 de Octubre de 1975, « Hassan Segundo ante la television marroqui ; El Rey Hassan Segundo convoca al pueblo marroqui a una espectacular marcha sobre la frontera del Sahara Occidental. Se calcula que mas de 350000 personas secundaran el llamamiento del Monarca ».
- ABC, 17 de Octubre de 1975, op. cit.
- Idem.
- ABC, 22 de Octubre de 1975.
- Idem.
- ABC, 12 de Noviembre de 1975, « Ahmed Osman, Primer ministro marroqui en Madrid ».
- ABC, 12 de Noviembre de 1975, op. cit.
- Idem.
- ABC, 14 de Noviembre de 1975, « Las conversaciones entre Espana, Marruecos y Mauritania, practicamente concluidas ».
- ABC, 23 de Octubre de 1975, « Demanda de billetes de avion ».
- Idem.
- ABC, 6 de Noviembre de 1975, « Continua la evacuacion ».
- ABC, 6 de Noviembre de 1975, op. cit.
- ABC, 29 de Febrero de 1976.

Mutuelle Nationale des Artistes

La MNA tacle le Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et de l'Insertion professionnelle

La Mutuelle Nationale des Artistes (MNA) tire à boulets rouges sur le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale.

■ M.N.Y

En effet, dans un communiqué rendu public, la MNA a expliqué qu'elle avait reçu un rapport à travers le secrétaire général de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale : « impliquant des erreurs et allégations basées sur ce qu'il a appelé une plainte reçue de la part d'un membre exclu de la mutuelle ».

La mutuelle a souligné dans le même communiqué qu'elle a reçu un « torrent » de correspondances de la part du Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle, considéré comme autorité gouvernementale viellant sur le secteur de la mutuel ainsi que l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, considérant que ces deux institutions « dépassent les spécialités et les fonctions de l'autorité judiciaire, et ce montrant leur persistance continue de s'ingérer dans les affaires intérieures de la mutuelle des artistes, depuis 2018 jusqu'à aujourd'hui », précise la même source. Parmi les interventions de ces deux institutions, ajoute la MNA, « ont essayé de contester les élections qui ont abouti à l'élection d'un nouveau président, pendant » deux assemblées



générales qui ont eu lieu le 4 juillet 2020 et 29 août 2020, après l'approbation et le vote de 19 délégués sur un total de 23 délégués ; ce qui a affirmé la majorité écrasante des délégués représentants la base des artistes marocains adhérents ».

Par ailleurs, le communiqué a accusé le ministère de la tutelle sur le fait « d'insister et de considérer Mohamed Younouss « Haj Youness » entant que l'unique président malgré que ce dernier avait présenté, deux fois, sa dimension et il avait fait la passation des fonctions entre lui et le nouveau président Abdelilah Amzil ».

Dans son communiqué, la MNA s'est dite surprise de l'attitude du ministère au moment où le bureau actuel « a surmonté toutes les entraves que vivaient l'ancien bureau », affirme la même source.

En outre, la mutuelle a souligné que le ministère essaie de placer ce sujet dans des agendas politiques, notamment à l'approche des élections législatives, tout en signalant que « ce comportement étrange nuit à l'intérêt des artistes qui sont loin des tensions politiques et des surenchères politiques », conclut la MNA.

Le cromlech de M'zora: Un monument énigmatique aux mystères toujours enfouis

■ Par Soukaina BENMAHMOUD – MAP

A une vingtaine de kilomètres de Larache, dans le village de M'zora, se dressent 167 monolithes de différentes formes, dont l'histoire mystérieuse nourrit depuis des siècles les mythes, les récits et les contes populaires.

Plus grand monument de ce type connu en Afrique du Nord, le cromlech de M'zora est une nécropole préhistorique située sur une colline de 54 mètres, avec une enceinte mégalithique complète de l'âge de bronze.

Le monument est formé par 167 monolithes de différentes formes avec des tailles qui atteignent les 4 à 5 mètres de hauteur, a indiqué la cheffe du service de l'inventaire du patrimoine culturel à la Conservation régionale du patrimoine de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Aziza Mezrioui.

Le tumulus et l'enceinte de pierres dressées de M'zora représentent une énigme, a expliqué Mme Mezrioui dans une déclaration à la MAP, notant que les mesures prises révèlent que le cromlech a la forme d'une ellipse, et ses proportions et dimensions sont basées sur des unités de mesure qui, jusqu'à présent,

n'avaient été reconnues qu'en Grande-Bretagne.

Ces vestiges préhistoriques situés à Tnine Sidi Al Yamani, qui datent du deuxième millénaire avant J.C., constituent la plus grande des ellipses mégalithiques certaines trouvées dans le monde.

La profondeur de la vallée qui mène à M'zora et le changement du niveau de la mer indiquent qu'il existait probablement un estuaire navigable qui conduisait au monument à l'époque pré-romaine, a précisé Mme Mezrioui, notant qu'on pourrait proposer l'âge de bronze comme date probable pour la construction du cromlech ainsi que l'éventualité de relations culturelles entre le Maroc et la Grande-Bretagne à l'époque préhistorique.

Le mystère qui entoure l'histoire de ce monument fait que, durant des siècles, il a été attribué à plusieurs légendes et mythes. En effet, durant la période romaine, ce site devient associé à la mythologie grecque, qui fait du tumulus la tombe du géant et roi de Libye Antée, fils de Neptune et de la Terre, placé dans ce lieu après avoir été renversé par Hercule dans la bataille livrée près de la



ville de Lixus.

Certains auteurs de cette époque évoquent également la visite du général romain Quintus Sertorius sur les lieux. Le général, qui ne croyait pas à la grandeur du géant, aurait ouvert son tombeau et trouvé un corps de soixante coupés (26,67 mètres). Surpris, il aurait immolé des victimes et recouvert avec soin le tombeau, augmentant ainsi le respect porté au géant.

Certaines populations avaient, pour leur part, attribué ce monument au travail des géants préislamiques, ogres et voyants. Dans la tradition populaire, le plus grand monolithe est indiqué avec le nom "El Outed", soit indicateur, probablement pour indiquer l'orientation équinoxiale. Par ailleurs, d'après les textes antiques, le cromlech de M'zora aurait des affinités culturelles, dans sa conception, avec l'Est et le Nord. Une conception mystérieuse,

dont les formes uniques ont alimenté tant de contes et de légendes aussi intrigantes les unes que les autres. En attendant que le site dévoile ses mystères dissimulés jalousement durant des siècles, il demeure protégé par le ministère de la culture, et abritera, selon Mme Mezrioui, un centre d'interprétation du patrimoine qui sera dédié, entre autres, à l'étude et les recherches relatives à ce type de monuments.

LE BASCULE -2-

■ Par Idrissi Mohammed



Il s'agit là, en occurrence, d'un être qui ne changera peut être jamais, or, même lorsqu'il essaie l'une de ses duperies, en voulant prodiguer ses conseils qui ne sont pas gratuits aux autres minables qui acceptent ses balivernes, croyant gagnés sa considération et échappés à ses menaces. Un geste qu'il fait avec un air gonflé, en criant, en levant tour à tour sa voix pour impressionner ses interlocuteurs et en hurlant.

Et ce, que ça soit quand il est en discussion directe ou lorsqu'il est en conversation téléphonique avec eux, cette dernière situation le met plus à l'aise, dans une situation confortable, pour s'exhiber, surtout devant les étranges, qu'il veut conquérir et attirer à des fins nauséabonds. Il se prend pour un homme d'autorité, il en rêve d'être un, il n'a pas l'étoffe ni la carrure ni la culture, il n'a de cela que sa voix qui le détrompe et qu'il utilise pour influencer autrui ; Ses victimes, pour aussi hurler, les déjouer et les manigancer, de ses racontars qu'il a appris hélas dans un passé raté, grâce à un parcours des non agréables, durant une expérience antérieure fallacieuse non enviable, ou il a hérité tous les maux et les mots anodins du monde. Toute la mal adresse qui a contribué à façonner sa transformation, plutôt sa déformation dont il ne peut être guéri. Il tend, dans une atmosphère autre, à créer un environnement à l'image de ce qu'il a, de ce qu'il avait vécu, et, il a échoué à mainte reprise, il refuse d'admettre son échec, il s'obstine à vouloir réussir à implanter un produit des arides dans un sol d'une nature, non adéquate.

Et, malgré cette évidence, il s'accroche, en multipliant les efforts en commettant les mêmes irrégularités, sans se soucier de quelqu'un ni de rien. Pour lui, les fins justifient les moyens, mais, quels moyens et pour quelles fins. Un vrai dilemme qu'il est entrain de vivre, un calvaire, et, il ne lâche pas, ne se fatigue pas et n'abandonne pas, il se cramponne comme un crabe (cancer).

Ses tracas, ses habitudes et ses manies sont devenus pour lui des convictions, des nécessités dont il ne peut s'en passer, grâce auxquelles il a tracé une ligne de conduite et des objectifs qu'il veut atteindre, à n'importe quel prix. Son premier est celui de conduire ses interlocuteurs forcés, ses victimes, à devenir à son image en épousant ses thèses et ses concepts, pour répondre ensuite, de la manière la plus convenable à ses caprices et à ses désirs déplacés. Chaque fois qu'il se trouve en difficulté devant une personne qui ne tolère pas et n'admet pas ses balivernes, ni avaler ses couleuvres, ni accepter ses rêveries utopiques ni ses thèses déplacées et ni ses tentations démesurées. Il est imprévisible, il peut devenir tout moment très féroce, il change subitement de ton, lève sa voix, crie fort, il se prétend au nom de sa fausse générosité, avoir tous les droits sur les autres

Se sentant non écouté, non suivi et non convainquant ; il sort ses griffes et montre ses dents, il redevient un vrai vampire, déguisé en un ange, et face à la raison des autres et de leur sérénité, il se métamorphose en démon, il est impossible de prévoir ses réactions néfastes, malencontreuses et très nuisibles.

On peut rencontrer dans la vie des gens mauvais, méchants, jaloux, curieux, égoïstes, narcisses, etc..... Dont la situation ne dure pas longtemps, juste la durer d'une colère d'une crise passagère, puis la sagesse est de mise, et leur revienne. Quant à ce SBIRE, c'est un phénomène hors pair, qui se

nourri d'une manière constante de tous ces qualificatifs évoqués, voir même de plus que ça. De ce fait, il est très difficile de le situer réellement dans son contexte, il est indescriptible, plus qu'on peut imaginer, car le décrire n'est de toute aise, il est trop obscur. Il n'est nécessaire de le côtoyer, même pour un moment, ce que déconseillent ceux qui l'ont connu assez, car il ne rate aucune occasion à dominer à tout prix sa proie et de l'utiliser à son service à son enchantement, pour enfin satisfaire ses caprices, si ce n'est ses vices. Toute personne qui lui résiste, il la blesse à mourir, en toute évidence, tout balafre, cherche ardemment à voir les autres cicatrisés, marqués à jamais comme lui.

Quelle honte, d'avoir dans la société encore ce genre d'individu, surtout à l'ère des multimédias et de toutes les avancées technologiques. Et, qui se conduit de la sorte, cela démontre un déclin, une horreur, et beaucoup plus, mais, le mal y est ça serait plus sage de garder le calme.

Il est naturel de se battre contre ses attitudes et comportement non souhaitable, et ne point céder aux sortiers des esprits, c'est un devoir, que chacun doit remplir. On conjuguant les efforts, on arrive à lutter et contribuer au redressement de la situation du basculé, sans le brusquer ni causer des dégâts ; ceci dit, rétablir sans nuire ni détruire ...

Mercato Botola

La RSB fait peau neuve et s'offre El Bahraoui et Baadi !

La Renaissance de Berkane a renforcé son effectif en recrutant deux des joueurs les plus en vus du championnat Marocain, à savoir Oussama El Bahraoui (RCOZ) et Abdelkarim Baadi (HUSA). En effet, la direction du RSB a réussi à mettre la main sur le meilleur buteur de la Botola D1 avec 16 buts, Oussama El Bahraoui, qui a officiellement rejoint l'équipe gagnante de la dernière édition de la Coupe de la CAF et 3e du dernier

classement de la Botola, pour les 3 prochaines saisons, en provenance du Rapide Club d'Oued-Zem. La Renaissance de Berkane a également renforcé son secteur défensif, en recrutant un des meilleurs latéraux de notre championnat, l'international marocain Abdelkarim Baadi, qui a paraphé un contrat de 4 ans avec les Oranges. Le montant du transfert s'élèverait à deux millions de dirhams.



L'Espérance de Tunis veut Ayoub Lakhal !



Annoncé tout proche de rejoindre le Wydad, le gaucher virevoltant du Moghreb de Tétouan, Ayoub Lakhal, pourrait changer de destination et se diriger vers un tout nouveau championnat. En effet, à en croire la presse tunisienne, l'Espérance de Tunis est rentré dans la danse dans le dossier du milieu offensif, après l'échec des négociations avec le président du Wydad, Saïd Naciri. Ce dernier n'aurait pas respecté l'entente qu'il avait

avec le joueur et sa famille concernant ses prétentions financières, comme expliqué par son frère, Yassine Lakhal, sur son compte Instagram. En plus de l'EST et du WAC, la Renaissance de Berkane aurait aussi décidé de les concurrencer pour enrôler le gaucher. Né en 1996, Ayoub Lakhal a participé la saison dernière à 26 rencontres de Botola, inscrivant 8 buts et délivrant 4 passes décisives.

Le Wydad recrute Sofian El Moudane !

Sofian El Moudane est officiellement un joueur du Wydad. Le milieu relayeur de l'Ittihad de Tanger a paraphé un contrat de trois ans en faveur des Rouges contre un montant qui s'élève à 2,5 millions de dirhams. «En cette occasion, le club remercie Sofian El Moudane pour tout ce qu'il a apporté durant sa présence au sein de l'équipe. Il était l'exemple du joueur exemplaire aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Nous lui souhaitons plein de réussite avec son nouveau

club», souligne le communiqué de l'IRT. Agé de 26 ans, El Moudane, né à Saint-Étienne, a évolué dans la Ligue slovène avant de rejoindre la Botola la saison dernière par la porte de l'Ittihad de Tanger, club avec lequel il a disputé 17 matchs, inscrivant 4 buts et délivrant une passe décisive. Il devient le 7e joueur recruté par Saïd Naciri durant cet été, après Ayoub El Kaabi, Muaid Ellafi, Ayoub Skouma, Zakaria Kiani et Anas Serghat.



O.Z

Eredivisie Oussama Tannane voit double !



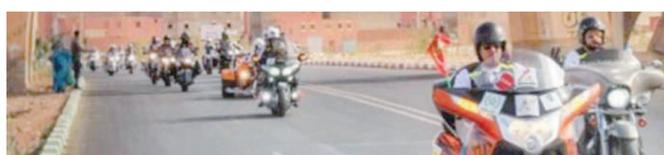
L'international marocain Oussama Tannane a offert une précieuse victoire au Vitesse Arnhem face au FC Emmen (3-1), en inscrivant un doublé lors de ce match comptant pour la 8e journée du championnat de Pays-Bas (Eredivisie). Titularisé, le Marocain a ouvert le score sur penalty dès la 9e minute de jeu, avant de doubler la mise à la 26e minute, sur une frappe puissante du pied gauche ne laissant aucune chance au portier adverse. Son coéquipier Loïs Openda a aggravé le score à une minute de la pause pour le compte du Vitesse Arnhem qui concède un but signé Michael Leeuw (58e). Grâce à cette précieuse victoire, le Vitesse Arnhem se hisse à la deuxième position du classement du championnat néerlandais avec 21 points (7 victoires et 1 défaite), derrière l'Ajax Amsterdam de Noussair Mazraoui et Zakaria Labyad qui le devance à la différence de buts.

Futsal/Amical Nouvelle victoire de la sélection face à son homologue ouzbèke



La sélection marocaine de football en salle a signé dimanche sa deuxième victoire face à son homologue ouzbèke sur le score de 3 buts à 1, en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Maâmoura. Achraf Saoud, auteur d'un doublé, et Soufiane Mesrar ont inscrit les trois réalisations des Lions de l'Atlas, tandis que l'unique but de la sélection adverse a été l'œuvre de Davron Chorief. C'est le deuxième succès des champions d'Afrique en titre face à la sélection de l'Ouzbékistan après la première confrontation qui s'est soldée samedi sur le score de 5 buts à 3. Cette double confrontation amicale s'inscrit dans le cadre des préparatifs des hommes de Hicham Deguig pour la phase finale de la prochaine Coupe du Monde.

La 8e édition du Tour international des motos de la Marche Verte s'achève à Marrakech



Les participants à la 8e édition du Tour international des motos de la Marche Verte sont arrivés dimanche à Marrakech en provenance d'Essaouira, bouclant, ainsi, ce rendez-vous socio-sportif qui, six jours durant, a sillonné plusieurs villes du Royaume. Organisée par le Club Royal Motos, cette 8e édition a réuni plus de 10 voitures et 120 motards, dont un motard de nationalité saoudienne et un autre de nationalité française, occasion de parcourir quelque 2.349 km à travers le Royaume, en partant de Rabat, vers Safi, Ouarzazate, Agadir, Guelmim, Essaouira et Marrakech, dernière étape de ce tour. La participation féminine à cette compétition a été distinguée notamment avec la présence de deux participantes issues de la section hollandaise du Club, fondée en 2018. Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le président du Club Royal Motos, Hicham Bennani, a fait savoir que le Tour s'est déroulé dans un climat convivial et d'entraide entre tous les participants, relevant qu'aucun accident n'a été signalé durant tout le périple, et que tous les participants ont fini le tour dans d'excellentes conditions. Ils ont vécu des moments inoubliables et forts, mais se sont amenés aussi à relever des défis, tels que celui lorsque "les participants ont réussi, le 06 novembre à la Place Al Amal à Agadir, à dessiner par leurs motos, la plus grande étoile de l'étendard du Royaume, dans une ambiance de joie et de liesse, le temps de célébrer, à leur manière, cette fête si chère à tous les Marocains". "Un exploit unique que la famille du Club Royal Motos offre à tous les Marocains à l'occasion du 45e anniversaire de la Marche Verte", s'est-il félicité. En raison de la conjoncture exceptionnelle que traversent notre pays et le monde en raison de la propagation de la pandémie de Covid-19, les organisateurs ont décidé

cette année, de réduire le nombre de participants, a-t-il relevé. En parallèle au tour, les organisateurs ont décidé de mener une série de campagnes de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19, et procédé à la distribution de masques de protection et de solutions hydroalcooliques au profit des associations et des habitants des villes traversées. Ce tour s'est clôturé à Marrakech par une campagne de don de sang organisée dans le cadre des activités sociales initiées tout au long de cette manifestation socio-sportive. Cette initiative solidaire et humaine a permis de collecter quelque 71 poches de sang. Dans une déclaration similaire, le Secrétaire général du Club Royal Motos, Khalid Kadiri, a souligné que cette initiative vise à renflouer les stocks de sang notamment en ce moment marqué par un déficit flagrant en cette matière vitale pour sauver des vies humaines. De son côté, M. Mahmoud Abghach, responsable des campagnes de collecte du sang au sein du Centre régional de transfusion sanguine (CRTS) à Marrakech, a tenu à remercier le Club Royal Motos pour cette initiative humaine et solidaire, relevant que depuis sa fondation, le Club a été un partenaire essentiel du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). En organisant cette initiative, ce Club vient de lancer un message de solidarité, qui signifie que le sport est aussi une "invitation" à l'entraide et à la solidarité, a-t-il insisté. M. Abghach a saisi cette occasion, pour lancer un appel aux citoyens afin de venir nombreux faire don de sang, notant que le CRTS a mis en place un dispositif réunissant toutes les conditions de sécurité sanitaire, afin que l'opération de don de sang se déroule conformément au protocole sanitaire mis en place par les autorités sanitaires compétentes.

Qui dit mieux...

TAS-El Haddadi-FRMF Leçon à retenir

Par Rachid Lebchir



Le football national vient de recevoir un second coup dur en ces derniers jours. Après la double élimination du Raja et du Wydad au dernier carré de la Ligue des Champions d'Afrique respectivement par les

Egyptiens du Zamalek et d'Al Ahly, le Maroc a perdu un de ses jeunes joueurs sollicités pour porter le maillot de l'équipe nationale. Il s'agit de Munir El Haddadi qui a été définitivement privé de changer de nationalité sportive dans l'espoir de rejoindre son pays d'origine et faire ainsi partie de la majorité des pros européens des Lions de l'Atlas. C'est le Tribunal arbitral du sport qui a rendu son verdict en rejetant le recours en appel de Munir El Haddadi et de la Fédération royale marocaine de football. Cette dernière était la première à se manifester dans ce sens en la personne de son président, Fouzi Lekjaa, qui avait fait des échanges avec la FIFA à propos des nouveaux amendements visant à permettre à un joueur de changer de nationalité sportive. Ce qui a été catégoriquement refusé et par la FIFA à travers sa Commission du statut du joueur et par le TAS qui ne peut rien faire pour El Haddadi qui doit assumer et s'assumer. Car c'est de son propre gré qu'il a choisi la sélection A de la Roja au détriment des Lions de l'Atlas.

Convoqué par l'entraîneur de la Roja, Del Bosquet, notre jeune joueur n'avait été pourtant aligné que dans les 12 dernières minutes dans un match officiel de l'Espagne face à la Macédoine comptant pour la qualification de l'Euro 2016. « Ce que je veux c'est jouer avec l'Espagne. Ce sera un honneur d'arriver à l'Euro 2016. C'est un rêve de jouer avec l'équipe nationale espagnole et je suis très heureux. En ce moment, je veux en profiter et faire de mon mieux... », avait déclaré El Haddadi qui était alors jeune joueur (19 ans) du FC Barcelone.

El Haddadi qui compte également trois matchs avec la sélection espagnole des moins de 21 ans alors qu'il avait deux mois de plus, a maintenant tout oublié et souhaite avoir gain de cause en rejoignant d'abord les stages de l'équipe nationale en octobre dernier en prévision des matchs amicaux du Maroc face au Sénégal et la RD Congo. Cela en attendant la double confrontation contre la Centrafrique, les 13 et 17 novembre courant, pour les qualifications à la prochaine CAN.

Mais en vain puisqu'El Haddadi restera un simple citoyen marocain à double nationalité dans l'espoir seulement de rectifier le tir en voyant, dans un avenir un peu lointain, un de ses fils portant l'onéreux maillot national... Alors, la FRMF qui a fait fi de la FIFA malgré le retard des papiers administratifs d'El Haddadi choqué par le TAS, elle a eu tout simplement tort dans cette affaire. Car, il n'y a pas seulement El Haddadi pour renforcer les rangs de l'équipe nationale.

Le verdict du TAS devra donc constituer une bonne leçon à retenir aussi bien pour le président de la fédération, Fouzi Lekjaa, que pour le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, qui ne voit malheureusement que du côté des joueurs évoluant en Europe. Et puis, des joueurs de la trempe d'El Haddadi se trouvent assez nombreux au championnat national. Le cas des footballeurs de la Botola vainqueurs du championnat africain des joueurs locaux en 2018 et qui se préparent actuellement pour défendre leur titre au prochain CHAN, en est le meilleur exemple et une autre bonne leçon à prendre en considération par les décideurs du football national. Cela sans oublier les joueurs des clubs marocains en compétitions africaines dont l'équipe même de Berkane chère au président Lekjaa qui venait de remporter son premier titre continental de la CAF après avoir atteint la finale de la compétition lors de la saison écoulée. Un autre exemple est à rappeler pour les dirigeants actuels du football national qui considèrent toujours les « pros » d'Europe comme quelque chose sacré. Il s'agit des Lions de l'Atlas des années 80 qui avaient réalisé l'exploit de première sélection africaine qualifiée au second tour du Mondial mexicain de 1986 avec une formation constituée dans une majorité absolue par les joueurs du championnat national. A cette époque, la sélection était forte de ses joueurs locaux à l'exception d'un, deux ou trois joueurs professionnels dans les meilleurs cas. Cela était également assuré par un championnat national fort et de grands clubs dont le Raja, le WAC, l'AS FAR... qui sont toujours présents jusqu'à aujourd'hui avec le FUS, le HUSA, le DHJ... et autre MAS et qui venait de retrouver sa place au sein de la Botola en Division 1.

Mais en ces nouveaux temps, on a malheureusement une Botola sans joueurs internationaux. La sélection continue toujours d'être constituée par des professionnels d'Europe cautionnés par Lekjaa et son entourage, une sélection qui reste loin d'être à la hauteur avec une élimination au premier tour au Mondial 2018 et une sortie par la petite porte en CAN 2019 face au Bénin, une des plus modestes sélections du Continent.

Qu'en pensent le sieur Lekjaa et ses compagnies... ?

Masters 1000 de Paris

Medvedev retrouve enfin des couleurs

Treize mois après son dernier trophée, Daniil Medvedev (5e) a retrouvé des couleurs dans le sombre huis clos de Bercy : le Russe a remporté son troisième Masters 1000 aux dépens d'Alexander Zverev (7e) 5-7, 6-4, 6-1 dimanche.

Une remise sur orbite idéale pour Medvedev, à une semaine du Masters de fin d'année à Londres, qui réunit les huit meilleurs joueurs de la saison du 15 au 22 novembre, à huis clos aussi.

Étincelant lors de la deuxième moitié de la saison 2019, avec trois titres (dont deux Masters 1000, Cincinnati et Shanghai) et trois finales (dont celle de l'US Open) en six tournois entre fin juillet et mi-octobre, le Russe de 24 ans n'a pas maintenu le même niveau de performance au cours de cette année, certes chamboulée par la pandémie de Covid-19. Il jouait ainsi sa première finale en 2020 dimanche.

Depuis la reprise post-confinement mi-août, l'élève de Gilles Cervera a certes atteint les quarts de finale à Cincinnati, puis le dernier carré de l'US Open, mais depuis, et jusqu'au tournoi parisien, il restait sur cinq défaites en huit matches. Rien qu'en une semaine il a empoché cinq victoires. Il sera récompensé par une place au pied du podium mondial lundi (4e).

"Mon niveau de jeu a été très élevé cette semaine, estime Medvedev. Aujourd'hui (dimanche), ça a été un match très serré. Après le premier set, je ne savais pas quoi faire, il servait incroyablement, je n'étais pas à l'aise au retour, je sentais que le match pouvait m'échapper. Mais j'ai réussi à rester solide, à rester présent, et mon niveau de jeu a grimpé petit à petit."

Battu après douze victoires consécutives et deux trophées coup sur coup remportés à Cologne (Allemagne) en octobre, Zverev a lui tenu à faire passer un message au moment de la remise du trophée : "Je sais que beaucoup de gens vont essayer de me faire perdre le sourire, mais sous ce masque, j'en ai un grand. (...) Ces gens qui essaient, ils peuvent continuer, moi je garde le sourire, même si vous ne pouvez pas le voir", a lancé l'Allemand de 23



ans, ex-N.3 mondial aujourd'hui 7e. "Je me sens incroyablement bien sur le court, je suis entouré des personnes que j'aime, tout va super bien dans ma vie", a-t-il ajouté. Fin octobre, une ex-compagne de Zverev, Olga Sharypova, l'a accusé de lui avoir fait subir des violences physiques et psychologiques pendant leur relation entamée en septembre 2018. Des "allégations infondées" et "simplement pas vraies", a répondu sur les

réseaux sociaux le récent finaliste de l'US Open et vainqueur du Masters 2018, très peu disert sur le sujet jusqu'à ce dimanche.

"Une des principales raisons de nos disputes était que je ne lui accordais pas toute l'attention qu'il voulait. Il me faisait me sentir coupable de passer des bons moments sans lui. Il était toxique. C'était de la violence émotionnelle", a raconté depuis la jeune femme dans le magazine Racquet, en décrivant aussi plusieurs épisodes de violences physiques dont elle dit avoir été victime.

"Il m'a fait ne plus avoir envie de vivre", lâche-t-elle encore, mais précise ne pas avoir l'intention d'engager de poursuites judiciaires.

Sur le court parisien dimanche, les deux hommes se sont d'abord rendu coup pour coup au service en multipliant les engagements nettement au-dessus des 200 km/h. Sur la lancée de sa convaincante victoire contre Rafael Nadal la veille, Zverev a évité un jeu décisif dans le premier set en breakant à point nommé.

Mais Medvedev s'est accroché et, petit à petit, a fait reculer et usé son adversaire. Le match a basculé à 4 jeux partus, quand le Russe a réussi son premier break. Entre 4-3 en faveur de Zverev et 4-0 en sa faveur dans la troisième manche, Medvedev a signé une série de sept jeux victorieux, dont un break blanc en ouverture du set décisif.

"J'étais mort à la fin du deuxième set, je n'avais plus d'énergie. Et une fois que vous êtes un peu court contre Daniil, il vous épuise encore plus, il vous fait courir, il y a toujours des longs rallies, il ne donne pas vraiment de points gratuits", explique l'Allemand, finalement battu sur une ultime double faute.

Medvedev et Zverev, qui ne s'étaient plus affrontés depuis près d'un an, risquent de se retrouver très vite: tous deux font partie des huit qualifiés pour le Masters londonien, aux côtés de Novak Djokovic, Rafael Nadal, Dominic Thiem, Stefanos Tsitsipas, Andrey Rublev et Diego Schwartzman.

Espagne

Hécatombe au Real Madrid !



La "Maison blanche" s'est écroulée : Raphaël Varane et la défense madrilène ont multiplié les erreurs et ont mené le Real Madrid tout droit vers sa deuxième défaite de la saison en Liga dimanche 4-1 à Valence.

Après le but initial de Karim Benzema (23e), le rideau madrilène s'est déchiré et a offert quatre pénaltys à Carlos Soler (qui en a transformé trois à la 35e, 54e et 63e). Raphaël Varane, après ses bourdes contre Manchester City et contre le Shakhtar Donetsk, a encore une fois alourdi la facture en marquant un but contre son camp (43e).

Varane (27 ans) a permis à Carlos Soler de retirer et transformer son premier pénalty car il est très légèrement rentré dans la surface de réparation avant le départ de la frappe avec Lucas Vazquez et Yunus Musah, puis a marqué un but contre son camp validé par la vidéo en essayant d'intercepter un centre adverse.

L'histoire se répète, et elle est impitoyable avec le grand international français (68 sélections).

Après deux grosses bourdes qui avaient conduit les siens vers l'élimination en 8e de finale retour de la dernière Ligue des champions sur le terrain de Manchester City début août (1-2, 2-1), après le but contre son camp

marqué lors du retour perdant des Merengues en Ligue des champions face au Shakhtar Donetsk le 21 octobre (3-2), Varane est à nouveau le coupable idéal. Pourtant, le Real Madrid a mieux débuté la rencontre que Valence, acculé par les champions d'Espagne en titre. Mais les madrilènes ont manqué de réalisme... et Valence, au contraire, a marqué deux fois en n'ayant cadré qu'une seule frappe en première période !

"C'est un peu dur de comprendre notre match aujourd'hui (dimanche). Ça a été un match compliqué. On a bien commencé, mais après l'égalisation, tout a changé. Il n'y a aucune justification, aucune excuse. Tout s'est ligué contre nous. C'est un mauvais match, un mauvais jour", a déploré Zidane en conférence de presse d'après-match.

Alors que les médias espagnols n'ont cessé de souligner les "cadeaux" régulièrement offerts par l'arbitrage vidéo aux Merengues, cette fois, c'est bien le VAR qui a enfoncé le Real Madrid.

A la 29e, Lucas Vazquez touche du bras un centre de Gaya dans la surface, le pénalty est indiscutable. La tentative de transformation de Carlos Soler est repoussée par Thibaut Courtois, mais l'arbitre Gil Manzano ordonne

après visionnage de la vidéo de retirer le pénalty, car Musah côté valencien, et Varane et Vazquez côté madrilène, sont entrés dans la surface de réparation avant le départ de la frappe de Soler.

Soler décide de frapper lui-même cette deuxième chance... et finit par transformer le pénalty (35e).

Dix minutes plus tard, rebote : Varane tente de couper un centre de Gaya, mais envoie le ballon dans ses cages. Courtois, sur terre, ne peut rien faire. Malgré un cafoillage qui nécessite une vérification vidéo, le but contre son camp de Varane est validé (43e).

Dès lors, le cauchemar du Real n'en finit plus : au retour des vestiaires, la défense blanche, complètement à la dérive, se désolidarise encore. En tentant d'empêcher une reprise, Marcelo déclenche un nouveau pénalty. Soler s'élance, et inscrit son doublé (54e).

Et pour couronner le tout, le capitaine Sergio Ramos, quasi-irréprochable depuis le début de saison, a touché un ballon de la main dans sa surface, offrant un quatrième pénalty et un triplé pour Soler (63e).

"On le sait, il faut être fort en défense. Si on l'est, on a suffisamment de qualités devant pour faire la différence", a souligné Zidane après le match. Privé d'Eder Militao, mais surtout d'Eden Hazard et de Casemiro, tous positifs au nouveau coronavirus cette semaine, Zinedine Zidane avait décidé d'offrir leur chance à Isco et Marcelo dans le onze. Une décision surprenante, et qui n'a pas aidé le Real Madrid à augmenter son contrôle dans l'entrejeu.

Pourtant, le Valence CF était lui aussi diminué, privé de son gardien titulaire Jasper Cillessen et de Mouctar Diakhaby (blessés), et de Geoffrey Kondogbia, transféré dans la semaine à l'Atlético Madrid.

Le bilan de la soirée est terrible pour le Real Madrid : les Merengues ont essuyé leur deuxième défaite de la saison en Liga, ont reculé à la 4e place au classement... et ont peut-être perdu leur avant-centre fétiche Karim Benzema, remplacé par Mariano Diaz à la 75e et sorti en grimaçant et en se tenant l'adducteur gauche.

Angleterre

Liverpool et City se neutralisent, Leicester prend la tête



Leicester s'est emparé de la tête de la Premier League dimanche, en dominant difficilement Wolverhampton (1-0), alors que dans le choc de cette 8e journée Liverpool est allé faire match nul à Manchester City (1-1).

Si Liverpool recule à la 3e place avec 17 points, un point derrière Leicester, il se satisfiera de conserver ses 5 points d'avance sur son dauphin de la saison passée, 11e avec 12 unités, mais qui compte un match en moins.

Les Reds étaient pourtant venus pour faire le trou, avec un onze de départ très offensif où Jürgen Klopp a refusé de choisir entre son fidèle lieutenant brésilien Roberto Firmino et sa nouvelle bombe Diogo Jota, en alignant les deux.

Avec une organisation allant du 4-4-2 au 4-2-4, et surtout en isolant les distributeurs du jeu des Citizens, Ilkay Gündogan et Rodri, les Reds ont dominé les 25 premières minutes, ouvrant le score sur un pénalty pour une faute de Kyle Walker sur Sadio Mané et transformé par Mohamed Salah (0-1, 13e).

En faisant décrocher un de ses pivots, City a fini par trouver la parade pour créer un peu de verticalité dans son jeu, pour dominer la fin du premier acte.

Après une première occasion de Raheem Sterling, repoussée par Alisson (26e), "KDB" a trouvé Gabriel Jesus dans la surface, dont le premier contact, volontaire ou pas, a été un contrôle orienté du pied droit derrière sa jambe d'appui qui a mystifié Trent Alexander-Arnold, avant de se retourner et de marquer de près (1-1, 31e).

Dix minutes plus tard, le Belge aurait pu faire basculer le match, mais il a raté le cadre sur un pénalty pour une main de Joe Gomez, une maladresse rarissime venant du Belge.

La seconde période s'est révélée intense et indécise, Liverpool semblant peiner physiquement en fin de match. Les Reds ont d'ailleurs perdu Alexander-Arnold apparemment touché au mollet gauche, une blessure de plus dans une défense déjà privée de Virgil van Dijk, probablement pour la saison, et de Fabinho.

Champion d'Angleterre en 2016 et longtemps trouble-fête dans la course à la Ligue des champions la saison passée,

Leicester passera la trêve internationale de novembre dans la peau du leader de Premier League.

Les Foxes sont venus à bout de Wolverhampton grâce à un pénalty transformé par Jamie Vardy (1-0, 15e). Le meilleur buteur de la saison passée (23 buts) n'avait jamais accroché les Wolves à son tableau de chasse et il a désormais marqué contre les 19 autres équipes de l'élite depuis le début de sa carrière.

Il aurait même pu en rajouter un deuxième, également sur pénalty --le 8e accordé à Leicester en 8 journées-- mais sa frappe trop axiale a été repoussée par les jambes de Rui Patrício, spécialiste de l'exercice.

Avant Leicester, les Spurs avaient occupé pendant 33 minutes, et pour la première fois depuis août 2014 la première place du classement, entre le but tardif de la tête de Harry Kane (1-0, 88) et le pénalty de Vardy.

Ils sont désormais 2es, un point derrière Leicester, mais devançant Liverpool à la différence de buts.

José Mourinho avait décidé d'aligner d'entrée son trio offensif vedette Son Heung-min, Harry Kane et Gareth Bale, titularisé pour la première fois en championnat depuis son retour en prêt. Mais après une première période très laborieuse - 1 tir, 0 cadré - les Londoniens, qui disputaient déjà la leur 15e match de la saison, ont dû leur salut à leur avant-centre de 27 ans auteur de son 150e but en Premier League.

Kane en est à 13 buts et 10 passes décisives en 14 matches disputés cette saison.

Vainqueur à Old Trafford pour la première fois depuis 2006 la semaine dernière, Arsenal a sévèrement rechargé à domicile face à Aston Villa.

L'équipe de Mikel Arteta est retombée dans ses travers défensifs, encaissant un but contre son camp de Bukayo Saka (25e) et un doublé d'Ollie Watkins (72e, 75e).

Avec 4 victoires et 4 défaites, les Gunners sont 11es alors que le club de Birmingham, est 6e avec 15 unités, à trois longueurs seulement de Leicester, alors qu'ils ont un match en moins.

Les sportifs américains saluent l'élection de Joe Biden

De la superstar NBA LeBron James à la double championne du monde de foot et militante Megan Rapinoe, le monde du sport américain a salué samedi la victoire de Joe Biden, élu président des Etats-Unis.

Sur Twitter, James a posté une courte vidéo qui le montre en boucle fumer le cigare juste après son 4e sacre NBA, remporté début octobre avec les Lakers. Avec cette légende: "More Than A Vote".

Une autre victoire en somme pour le "King", qui avait fait du lobbying pour que le vote noir pèse dans l'élection présidentielle américaine. Le meneur des Lakers avait notamment, avec d'autres personnalités du sport et de la culture, créé une association dont le but était de convaincre l'électorat noir de se rendre aux urnes, puisque le faible nombre de votants dans la communauté afro-américaine avait bénéficié à Donald Trump en 2016.

LBJ a également posté une photo d'une célèbre action datant de la finale 2016 rem-



portée avec Cleveland contre Golden State. Un contre mémorable qu'il avait infligé à Andre Iguodala. Sa tête et celle de l'ancien Warrior ont été remplacées par celles de Biden et de Trump. "Félicitations au président élu Joe Biden et à la vice-présidente élue Kamala Harris! Ils ont mené une campagne loyale et honnête et je sais qu'ils dirigeront ce pays avec le même respect. Joe Biden va soigner et réunifier ce pays. Comme il l'a dit, il y a ni bleu ni rouge, mais que des Américains", a tweeté la légende des Lakers, Magic Johnson.

"L'Amérique a fait confiance au processus (de vote) et cela a payé", s'est félicité Joel Embiid, star des Sixers de Philadelphie, la ville où la poursuite du compte des votes a permis à Biden de dépasser Trump en Pennsylvanie, Etat-clé ayant finalement confirmé sa victoire.

"Vos votes comptent !!!", a écrit Kyle Lowry, meneur des Raptors, rappelant l'importance cruciale de la poursuite de ce processus que Donald Trump a voulu vainement faire stopper. La star du foot féminin Megan Rapinoe a elle tweeté ses "félicitations au Président élu Joe Biden et à Madame la vice-présidente Kamala Harris".

"Je ne peux pas sous-estimer à quel point c'est historique et incroyable pour Kamala Harris, pour les femmes noires et sud-asiatiques, partout et pour l'Amérique. Ne regardons jamais en arrière, jamais", a également écrit la championne du monde de 34 ans, avant, dans un troisième message, de dire "merci aux femmes noires".

Hakim Ziyech, le nouveau mage du Stamford Bridge



“ Transféré à Chelsea en provenance de l’Ajax Amsterdam le 13 février 2020 contre un chèque de 40 millions d’euros, Hakim Ziyech apparaît pour la première fois sous les couleurs de son nouveau club lors d’un match amical contre Brighton & Hove Albion FC, une rencontre durant laquelle le Lion de l’Atlas se blesse et est contraint de rater ses trois premiers matchs de championnat de la saison. ”

Le 28 octobre 2020, à titularisation en match officiel et de son premier match de la saison en Ligue l’occasion de sa première des champions de l’UEFA, Ziyech inscrit son premier but sous le maillot des Blues à la 81ème minute contre le FK Krasnodar (victoire, 0-4). En Premier League, l’international marocain,

qui a raté les premiers matchs à cause d’une blessure au genou, a signé son grand retour lors de la 5e journée du championnat anglais face à Southampton, le 17 octobre dernier, en entrant en jeu à la 72e minute (3-3). Lors de la 8e journée face à Sheffield, Ziyech, buteur face à Burnley lors de la 7e journée, a tout simplement délivré un récital footballistique. En effet, auteur de deux passes décisives (34e et 77e), le Marocain a permis à son club d’accéder à la 3e marche du podium, avec 15 points (4 victoires, 3 nuls et 1 défaite), il a été élu homme du match après le coup de sifflet final. Des prestations qui ne laissent pas l’Angleterre insensible, en commençant par son entraîneur, Frank Lampard, qui a déclaré au sujet de sa nouvelle coqueluche : « C’est un joueur de premier ordre. Lorsque vous travaillez avec des joueurs comme lui, ils vous impressionnent encore plus par leur personnalité et leurs qualités lorsqu’ils entrent sur le terrain. Il est resté longtemps



Il voit la passe et n’a pas peur de l’essayer, même s’il a raté la dernière, car il veut régulièrement faire des passes qui changent la donne ».

absent depuis la fin de la ligue néerlandaise, puis il s’est blessé, alors se mettre dans le bain comme il l’a fait est un énorme plus pour nous. Ziyech nous a donné un avantage supplémentaire et une menace différente. Il nous donne un style différent en termes de pied gauche évoluant côté droit. Il a la capacité de trouver la dernière passe ou le dernier centre, de faire des passes décisives et de briser les équipes qui défendent bas. Nous l’avons clairement vu aujourd’hui. Il voit la passe et n’a pas peur de l’essayer, même s’il a raté la dernière passe, car il veut régulièrement faire des passes qui changent la donne ». L’ancien latéral gauche de Chelsea et ex-international anglais, Ashley Cole, a révélé être sous le charme de la patte gauche de l’ex-Ajacide: « C’est un garçon tellement talentueux. J’adorerais jouer avec quelqu’un de cette qualité. J’ai eu le plaisir de jouer avec Lampard qui savait me trouver. Ziyech, lui, a une baguette magique à la place du pied gauche ».

